

20
RAPPORT
D'ACTIVITÉ
21



Sommaire

04 Entretien avec le président et le vice-président de l'OPPBT

Rencontre avec Paul Duphil, secrétaire général de l'OPPBT

08 MOBILISER

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

16 ACCOMPAGNER

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

24 AMÉLIORER

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

30 AMPLIFIER

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

36 SOUTENIR

FAVORISER UN ORGANISME AGILE ET COMPÉTENT

42 Gouvernance

Agences OPPBT

CHIFFRES DU BTP 2020*

5 900

Maladies professionnelles (vs 7 300 cas en 2019)

4 493

Accidents de trajets (vs 5 178 en 2019)

115

Décès (vs 176 en 2019)

77 086

Accidents du travail (soit - 34,7 %)

CAUSES D'ACCIDENTS

Manutention

47 %

Chutes de hauteur et de plain-pied

33 %

Outillage

15 %

*Chiffres en baisse du fait de la crise sanitaire de 2020

ÉDITO

NOUVEAUX PLANS, NOUVEAUX HORIZONS

La prévention est entrée dans les années 20 par la grande porte.

Avec la loi Santé au travail du 2 août 2021 et le 4^e Plan santé au travail (PST4) adopté dans la foulée, les pouvoirs publics ont réaffirmé leur volonté de frapper fort pour renforcer les dispositions et les dispositifs en faveur d'une meilleure prise en compte de la prévention et de la santé au bénéfice des entreprises et de leurs salariés sur l'ensemble du territoire. Dans la continuité de ces ambitions nationales renouvelées avec vigueur par les pouvoirs publics, l'OPPBT a adopté également cette année son nouveau plan stratégique @HORIZON 2025 après avoir clôturé son prédécesseur, HORIZON 2020. Cette année toujours marquée par une crise Covid-19 persistante a cependant apporté son lot de (r)évolutions, dont certaines constituent déjà un point d'appui durable pour le futur. C'est ainsi que, à l'heure où les défis climatique, écologique, sanitaire et économique vont s'imposer à tout un secteur, l'Organisme s'est attaché à structurer un plan apte à préparer un avenir plus sûr pour le BTP, en s'appuyant sur la réalité des chantiers, sur le partage des expériences, sur la force du digital, sur l'innovation source de valeur et sur les jeunes, forces vives du BTP de demain.





JEAN-MARIE KERHERNO
PRÉSIDENT

Membre titulaire représentant de la Fédération des Scop du BTP, Jean-Marie KERHERNO a été élu président de l'OPPBTP en février 2022. En outre, il a déjà assuré la présidence de l'Organisme en 2006-2007 et la vice-présidence en 2020-2021.

CHRISTIAN BAIX
VICE-PRÉSIDENT

Salarié de l'entreprise Millot, filiale du groupe Vinci-Énergies, Christian BAIX est membre de la commission financière de contrôle de la Fédération nationale des salariés de la construction, bois et ameublement CGT depuis 2011 et membre du Conseil du Comité national de l'OPPBTP depuis 2013.

Une année gagnante pour la prévention !

– Quel regard portez-vous sur cette année 2021 encore mouvementée sur le plan sanitaire ?

Jean-Marie Kerherno Je tiens tout d'abord à saluer la mobilisation des entreprises du BTP en 2021 ainsi que l'action conjointe de l'OPPBTP, sans lesquelles la reprise de l'activité n'aurait pas été aussi dynamique. En effet, grâce aux neuf mises à jour du guide Covid-19, les professionnels ont trouvé une réponse régulière, concrète et efficace aux évolutions successives des protocoles afin de maintenir les chantiers ouverts. On ne peut donc que se réjouir de cette conjoncture favorable, même si les travaux publics n'ont, quant à eux, pas encore totalement retrouvé le niveau d'activité escompté.

Christian Baix Paradoxalement, la Covid-19 nous a permis à tous de porter une attention particulière à l'hygiène et à la propreté des installations collectives. C'est un vrai progrès mais qui, avec une situation sanitaire qui s'améliore, risque d'être fragilisé par la tentation de reprendre les mauvaises habitudes. Reste à savoir

dans quelle mesure les bons réflexes pris pendant la crise vont rester ancrés dans notre quotidien, comme dans celui des entreprises du BTP...

– Dans quelle mesure 2021 a-t-elle été une année particulièrement marquante pour la prévention ?

J.-M.K. En effet, des étapes majeures ont été franchies, notamment avec la transcription de l'Accord national interprofessionnel (ANI) dans la loi du 2 août 2021. Celle-ci vise à renforcer la prévention au sein des entreprises et à décroiser la santé publique et la santé au travail. C'est un événement pour nous tous : la consécration d'une prévention qui gagne ! Mais, si elle gagne aujourd'hui dans les mots, il conviendra de veiller à ce qu'elle gagne aussi dans les actes !

C.B. En 2021, l'État a également finalisé, avec la contribution active des partenaires sociaux et de l'OPPBTP, son 4^e Plan santé au travail (PST4), ce qui nous a apporté de nouveaux objectifs et éléments

de cadrage. Sous l'impulsion de Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé au travail, un plan pour la Prévention des accidents du travail graves et mortels (PATGM) a même été présenté dès le début de 2022 pour préciser, le plus rapidement possible, les modalités opérationnelles de déploiement du PST4 par des actions concrètes. La prévention est donc plus que jamais un sujet de mobilisation prioritaire pour tous les acteurs des branches Bâtiment et Travaux Publics.

– L'OPPBTP a d'ailleurs profité de cette année pour élaborer, en cohérence avec le PST4, son propre plan stratégique...

J.-M.K. En tant que contributeur et partenaire de premier rang dans

l'ensemble de ces dynamiques nationales, l'OPPBTP se devait d'apporter sa pierre à l'édifice. L'Organisme l'a donc fait avec l'adoption, fin 2021, de son nouveau plan stratégique quinquennal @HORIZON 2025. Il est le résultat de la même mobilisation collective dont les acteurs du BTP ont su faire preuve durant ces deux dernières années mouvementées et qui a permis à tous d'agir efficacement, rapidement et dans la durée face aux enjeux de la crise Covid-19.

“ @HORIZON 2025 EST LE RÉSULTAT DE CETTE MOBILISATION COLLECTIVE DONT LES ACTEURS DU BTP ONT SU FAIRE PREUVE DURANT CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES MOUVEMENTÉES ET QUI A PERMIS À TOUS D'AGIR EFFICACEMENT, RAPIDEMENT ET DANS LA DURÉE FACE AUX ENJEUX DE LA CRISE COVID-19. ”

JEAN-MARIE KERHERNO

“ LA GOUVERNANCE PARITAIRE DE L'OPPBTP CONSTITUE LA GARANTIE DE SON IMBRICATION AU CŒUR DES ENJEUX DU BTP, DE LA CULTURE DE NOS ENTREPRISES, DU QUOTIDIEN DE NOS COMPAGNONS ET DE LA VIE DE NOS CHANTIERS, ETC., ET SANS LAQUELLE NULLE ACTION DE CONSEIL NE PEUT ÊTRE EFFICACE. ”

CHRISTIAN BAIX

C.B. Nous avons en effet constaté chez les partenaires sociaux une forte envie de consensus qui s'est retrouvée dans le travail qui a conduit à l'élaboration du nouveau plan @HORIZON 2025. Il a ainsi été plus facile et évident de définir des lignes de force partagées par tous les acteurs du secteur. L'ensemble des partenaires, par leur adhésion à ce projet d'avenir commun en faveur de la prévention, ont renforcé leur soutien plein et entier dans l'action de l'Organisme.

– En conclusion...

J.-M.K. La réforme du cadre national pour une meilleure efficacité en santé et sécurité au travail a consacré, une fois encore, la place tout à fait singulière qu'occupe l'OPPBTP depuis sa création. L'Organisme a ainsi été confirmé dans son organisation, ses modes de fonctionnement, ses moyens et son appartenance aux branches Bâtiment et Travaux Publics, qui en gardent la pleine gouvernance dans un esprit de complémentarité. Avec l'OPPBTP, c'est le BTP qui est aux commandes de son avenir !

C.B. La gouvernance paritaire de l'Organisme est clairement un des leviers essentiels de sa légitimité et de son efficacité. Elle constitue la garantie de son imbrication au cœur des enjeux du BTP, de la culture de nos entreprises, du quotidien de nos compagnons et de la vie de nos chantiers, etc., et sans laquelle nulle action de conseil ne peut être efficace.

La prévention en ordre de bataille



“
L'INNOVATION CONSTITUE UNE RÉPONSE SOCIÉTALE
AUX ENJEUX CLIMATIQUES, ÉNERGÉTIQUES
ET THERMIQUES. MAIS ELLE EST AUSSI UN MOYEN
DE CONCILIER SANTÉ, CONFORT ET BIEN-ÊTRE
DU SALARIÉ AVEC PRODUCTIVITÉ,
QUALITÉ ET EXCELLENCE OPÉRATIONNELLE
DE L'ENTREPRISE.”

PAUL DUPHIL
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE L'OPPBTP

– En quoi 2021 est-elle une année particulière pour la prévention ?

Structuration, c'est clairement l'un des maîtres-mots de l'année 2021 en prévention ! Structuration avec la transposition de l'Accord national interprofessionnel en santé au travail dans la loi, celle du 2 août 2021. Une séquence qui a clos les débats engagés depuis 2018 avec le rapport Lecocq-Forrest-Dupuis. Structuration toujours, avec le lancement du 4^e Plan santé au travail (PST4), construit par les partenaires sociaux et les pouvoirs publics. Structuration enfin bien sûr pour l'OPPBTP, avec la préparation et l'adoption du nouveau plan stratégique @HORIZON 2025 par le Conseil du Comité national, qui vise non seulement à définir les lignes force de l'action de l'Organisme pour les prochaines années, mais aussi à accompagner et soutenir les ambitions du PST4. Je souhaite d'ailleurs souligner l'excellence du travail paritaire, la richesse des échanges et l'esprit de coconstruction dont les membres du Conseil du Comité national et des comités régionaux de l'OPPBTP ont su faire preuve au cours des trois séminaires dédiés à l'élaboration de ce plan.

– L'État a aussi lancé un plan pour la prévention des accidents graves et mortels, pourquoi ?

Ce plan, lancé officiellement en mars, développe l'axe transversal du PST4. C'est une excellente initiative du secrétaire d'État Laurent Pietraszewski que je tiens à saluer à cette occasion. Les accidents sont encore trop souvent acceptés comme une fatalité, et les causes racines sont insuffisamment étudiées et corrigées. Nous devons changer de perspective et d'objectifs, la mobilisation de tous est impérative pour réussir, ce que le plan favorisera. Pierre Caloni, le fondateur de l'OPPBTP, disait : « *avant l'accident tout est possible un geste, un acte, une précaution et la partie est gagnée* ». Restons fidèles à son esprit et à sa vision !

– Qu'est-ce que 2021 a révélé des forces de la stratégie de l'OPPBTP ?

Le choix du digital comme moyen phare pour toucher et accompagner un nombre croissant d'entreprises a montré toute sa pertinence avec la crise de la Covid-19, qui a encore marqué l'année 2021. Dès 2015, nous en avions fait l'un des cinq programmes prioritaires du plan HORIZON 2020. Une stratégie qui s'est avérée gagnante pour l'ensemble de la profession avec la création en 2018 de la première agence en ligne Prévention BTP En Direct puis la mise en

ligne de la plus importante plateforme de référence en matière de prévention dans le BTP, Preventionbtp.fr. Particulièrement sollicités pendant la crise, ces deux outils ont permis la diffusion régulière des neuf mises à jour du guide Covid-19 pour que les professionnels puissent maintenir leurs chantiers en conformité avec les préconisations sanitaires. Plus largement, le digital ouvre la voie à de nouveaux formats (webinaires, visioconférence, vidéo, etc.) et de nouveaux modes de partage, d'écoute et d'échange qui vont changer le visage de la prévention... Prenez l'opération « 100 minutes pour la vie » par exemple... Elle s'est tenue pour la première fois de façon entièrement digitalisée. Résultat : un succès auprès des apprentis. Pour un organisme tel que l'OPPBTP, le digital ouvre des perspectives immenses !

– En matière d'innovation également ?

On voit bien que l'envie d'innovation grandit dans notre secteur. Les acteurs du BTP ont compris qu'elle constituait une réponse sociétale pertinente aux enjeux climatiques, énergétiques et thermiques. Mais elle est aussi un moyen de concilier santé, confort et bien-être du salarié avec productivité, qualité et excellence opérationnelle de l'entreprise. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons créé le premier observatoire de l'innovation dans le BTP. Celui-ci vise à éclairer nos partenaires, notamment les organisations professionnelles et les grands groupes très moteurs en la matière, dans leur recherche d'innovation au service de la prévention.

– Quel bilan tirez-vous de cette année ?

Je tiens d'abord à remercier collaborateurs, partenaires et entreprises pour le travail accompli durant cette année de structuration et pour avoir veillé à la bonne fin du plan HORIZON 2020 dont on a déjà publié le bilan. Je me réjouis également que ces mêmes acteurs soient aussi engagés dans la mise en œuvre du nouveau plan, avec des étapes marquantes comme la première campagne ciblée d'@HORIZON 2025 sur le risque routier qui vient d'être lancée début 2022. Celle-ci s'impose déjà comme une réussite par la qualité des messages, de la mobilisation et du nombre d'inscriptions aux webinaires. En ces temps d'activité très soutenus dans le BTP, cela prouve bien que l'engagement des entreprises en prévention reste fort. C'est de bon augure pour la suite !

Mobiliser

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION

En 2021, les nouvelles habitudes qu'ont prises les entreprises ont impulsé une dynamique en faveur de la prévention. Grâce à une forte mobilisation des équipes et à l'utilisation du digital, l'OPPBTP a pu répondre aux nombreuses sollicitations des entreprises et les accompagner dans la mise en place de nouvelles actions de prévention. L'Organisme a également su les inciter à entrer en prévention de façon plus pérenne et à développer ainsi une culture de prévention riche de performance pour le secteur du BTP.



Entretenir la flamme de la prévention

Face à l'urgence sanitaire, les entreprises du BTP ont pu compter sur l'OPPBTP pour les accompagner dans la mise en place sur chantier des différents protocoles successifs, grâce à une boîte à outils complète et constamment mise à jour. L'Organisme a d'ailleurs profité de cette sollicitation soutenue pour les sensibiliser encore davantage à l'intérêt d'un engagement solide et pérenne en prévention. Bilan d'une année particulière qui a impulsé une dynamique riche d'enseignements, notamment auprès des jeunes grâce aux outils digitaux.

Pendant cette année encore placée sous le signe de la Covid-19, la mobilisation des entreprises en prévention a été remarquable. Les chiffres sont éloquentes : les neuf mises à jour du *Guide de préconisations de sécurité sanitaire*, édité en 2020 par l'OPPBTP à la demande des organisations professionnelles et de l'État, ont généré à elles seules 228 000 téléchargements. Cette situation, qui a placé la prévention au cœur des préoccupations, a constitué pour l'OPPBTP une occasion unique d'élargir le socle de diffusion de ses messages et d'atteindre ainsi un plus grand nombre d'entreprises afin de les inciter à s'engager durablement.

La prévention en live

Soucieux d'apporter une réponse immédiate à tous les professionnels où qu'ils soient et quand ils veulent, l'Organisme avait lancé en 2018 la première agence en ligne du secteur, Prévention BTP En Direct. Une stratégie

qui s'est avérée gagnante quand il a fallu traiter le million de sollicitations reçues *via* ce service. Parmi ce volume considérable figurent 7 000 échanges avec les 23 conseillers de Prévention BTP En Direct qui se sont montrés particulièrement mobilisés aux côtés des entreprises. Des expérimentations d'interaction en vidéo ont même été réalisées pendant certains entretiens afin d'envisager le développement d'une solution encore plus efficace et pertinente (*voir aussi p. 36*).

Mais Prévention BTP En Direct, c'est aussi une base de 1 500 questions-réponses issues du terrain et mises à disposition du plus grand nombre. Parmi les recherches effectuées directement sur le site, le pilotage de la prévention en entreprise, la coactivité et le PPSPS ainsi que les risques biologique et chimique sont les thèmes les plus consultés en 2021. Si la fréquentation de ce service reste moins forte qu'en 2020, elle connaît une nette progression comparativement à 2019. Une bonne nouvelle pour la prévention, signe que les professionnels ont pris de bonnes habitudes !

FAITS MARQUANTS

#DUER

Premier pas en prévention, le Document unique d'évaluation des risques (DUER), Mon DOCunique Prem's et Plus, et le plan d'action associé ont continué de progresser, notamment auprès de 6 800 nouvelles entreprises.

#PRÉVENTION BTP EN DIRECT

En 2021, 3500 entreprises ont sollicité Prévention BTP En Direct en posant plus de 6000 questions auxquelles les conseillers en ligne ont pu apporter des réponses pratiques en temps réel, par tchat, par téléphone et par email. Cet outil digital conçu par l'OPPBTP bien avant la crise, associé à une base de questions-réponses, a su démontrer son efficacité avec succès.



MOBILISER

Le DUER sous les feux de la rampe

Après avoir bénéficié d'un effet boosteur en 2020 avec la crise sanitaire, le Document unique d'évaluation des risques (DUER) a retrouvé un rythme de réalisation plus conforme aux années précédentes. Grâce à monDOCunique Prem's et Plus, les entreprises, selon leur taille et leur maturité en prévention, peuvent en effet engager la démarche facilement et simplement en remplissant leur DUER en ligne. C'est ce qu'ont fait 9 000 entreprises en 2021, auxquelles s'ajoutent les 8 206 d'entre elles qui l'ont finalisé.

Pour soutenir cette dynamique de création ou de mise à jour de DUER, l'OPPBTP a mobilisé des moyens complémentaires avec la reprise des ateliers organisés par les agences en présentiel sur l'ensemble du territoire (305), des accompagnements individuels (650) et, c'est une nouveauté en 2021, des web@teliers DU nationaux (24) qui ont réuni plus de 630 participants.

Reste maintenant à tenir la barre, voire à aller encore plus loin : un objectif que l'OPPBTP compte bien viser avec la refonte à venir de ces deux outils phares, première marche d'une entrée en prévention solide et pérenne.

Ensemble, c'est tout !

Sensibiliser au DUER reste d'ailleurs le thème principal et récurrent des actions menées sur le terrain auprès des adhérents des organisations professionnelles du BTP. Cette année, 322 réunions d'information ont été conduites avec la FFB, la CAPEB, la FNSCOP BTP (Fédération nationale des SCOP du BTP) et la FNTP, regroupant près de 4 135 participants. Si le DU tient le haut du pavé, d'autres sujets comme les travaux en hauteur, Prévention et performance, le risque routier ou encore les EPI, sont en bonne place. Les entreprises, notamment les plus petites, ont aussi bénéficié d'accompagnements personnalisés, notamment *via* le digital, de diagnostics et d'actions ponctuelles qui participent à développer plus largement une véritable culture prévention.



Agence Pays de la Loire

UN COLLECTIF DE PETITES ENTREPRISES BIEN ACCOMPAGNÉES

Avec l'aide de la CAPEB Vendée, Christophe Moureaux de l'agence OPPBTP Pays de la Loire, a organisé un contrat d'accompagnement collectif d'entreprises de cinq à 50 salariés, associé à une action de formation en prévention. Mobilisées sur un même secteur géographique et partageant les mêmes objectifs de pérennisation, les entreprises ont répondu à l'appel pour participer à cette démarche qui s'est déroulée sur les six premiers mois de l'année 2021. Celle-ci se compose d'une formation chargée de prévention animée par l'OPPBTP, de quatre ateliers conseils et d'un accompagnement terrain en entreprise. Objectif : les aider à structurer des process durables que les salariés puissent facilement s'approprier et participer à l'amélioration de la remontée des informations du terrain. Satisfaits de cet accompagnement, les participants ont intégré le réseau CAP Prévention de l'OPPBTP. Un point est également prévu avec chacune d'elles en 2022 pour s'assurer du maintien des actions mises en place.

En prévision du nouveau plan stratégique et de ses nouvelles orientations, les organisations professionnelles et syndicales ont également travaillé aux côtés de l'Organisme pour poser les premiers éléments des conventions de 2022.



#FORMATION CONTINUE

En septembre, l'OPPBTP a décroché sa première certification Qualiopi qui atteste de la qualité de son offre de formation continue. En présentiel, distanciel ou mixant les deux formules, celle-ci s'adapte aux nouveaux usages des professionnels.

#SENSIBILISATION

7 campagnes

Risques routiers, électriques, bruits, amiante, canicule : voici quelques-unes des 7 campagnes de sensibilisation ou de promotion que l'OPPBTP a menées en 2021 et qui ont trouvé un écho important auprès des professionnels du secteur avec 3,9 millions de vues.



FOCUS

Contre le bruit, j'agis !

Lancé en 2020 avec l'association JNA (Journée nationale de l'audition), le partenariat encadré par une convention signée avec 10 partenaires (fabricants et distributeurs d'EPI) a donné naissance à une campagne d'envergure sur le risque bruit, avec des actions de sensibilisation et des offres exclusives sur des protecteurs présélectionnés :

- un site Internet Jagiscontrel bruit.com, visité par 65 249 utilisateurs ;
- une vidéo de sensibilisation, visualisée 2 180 fois ;
- des outils dédiés (affiches, stickers, bannières) téléchargés à 1 712 reprises ;
- un module d'e-learning D-Clic suivi par 5 438 personnes ;
- un guide téléchargé 1 355 fois ;
- et des webinaires qui ont touché 275 participants.



1 million

de questions ont été traitées en 2021 par l'agence en ligne Prévention BTP En Direct.



Quand la prévention bat la campagne

En complément du terrain, l'OPPBTB mène, dans une logique partenariale, des campagnes de promotion de la prévention ou de sensibilisation à certains risques prioritaires. En 2021, l'Organisme en a orchestré sept. Parmi les plus emblématiques, la campagne contre le bruit a récolté un franc succès dans un secteur particulièrement touché et a donné d'excellents résultats avec presque 16 000 opérateurs concernés désormais équipés en protecteurs auditifs adaptés (voir p. 11).

Autres campagnes réussies menées dans l'année : celles contre le risque électrique (1,5 million de vues), le risque routier (155 000 de vues), le risque de canicule (65 000 vues), et celles de promotion pour le lancement de Preventionbtp.fr (2,2 millions vues), pour l'agence en ligne Prévention BTP En Direct (1,7 million de vues) ou encore pour le site Reglesdelartamiantefr (32 000 vues).

Fort du succès de ces campagnes ciblées menées à grande échelle, l'OPPBTB compte bien systématiser cette nouvelle façon de s'adresser à son public et de les sensibiliser massivement, sur un temps plus court.

#FORMATION INITIALE

16 847 apprentis

Pour la première fois, l'OPPBTB a organisé son challenge « 100 minutes pour la vie » bien connu des apprentis en version digitale via une application dédiée. Ainsi, 16 847 d'entre eux ont joué et ont testé leurs compétences, ils se sont lancé 77 300 défis entre joueurs.



16 000 opérateurs

équipés nouvellement en protecteurs auditifs grâce à la campagne Bruit.



Adopter le réflexe prévention...

Cette année a été particulièrement riche pour la prévention dans le domaine de la formation initiale, où l'OPPBTB a agi sur tous les fronts. Avec l'Éducation nationale d'abord. L'Organisme a en effet obtenu l'intégration de la dimension Prévention et performance dans le référentiel du BTS « Management économique de la construction » et, en parallèle, la mise en place d'un dispositif de formation pour les enseignants sur cette approche innovante.

Avec le CCCA-BTP et la Fédération compagnonnique, l'Organisme a travaillé sur la mise en place de deux nouvelles conventions qui visent à sensibiliser compagnons et apprentis des CFA du réseau de l'apprentissage BTP dès le plus jeune âge. En attendant, les partenaires ont déjà mis en place des actions concrètes dont le déploiement a commencé dès 2021. Ils comptent bien ainsi faire de la prise en compte de la prévention un réflexe dans l'acte de construire (voir encadré ci-contre).

Dispositif emblématique de la relation qui unit l'OPPBTB avec les élèves des lycées professionnels et les apprentis des CFA du BTP depuis des années, le challenge « 100 minutes pour la vie » s'est déroulé du 11 janvier au 5 mars 2021 sous une formule inédite. Entièrement imaginé sous la forme d'une application mobile, il a réuni 16 847 apprentis qui se sont lancé plus de 77 000 défis. Au final, 35 % des jeunes participants sont allés au bout du défi.

... et l'entretenir !

Après le coup de frein de l'activité en formation professionnelle continue en 2020 en raison de la Covid-19, 2021 a été une année de rattrapage. Fruit des enseignements de 2020, les sessions de formation ont mixé de façon croissante les formules en présentiel et distanciel (e-learning) ou mixant les deux (*blended learning*). 1 500 entreprises ont ainsi fait appel au service de l'OPPBTB. Des expérimentations ont même été menées pour offrir des parcours mixant conseil

Agence PACA-Corse

SIGNATURE D'UNE CONVENTION RÉGIONALE AVEC LA FÉDÉRATION COMPAGNONNIQUE DU TOUR DE FRANCE

À la suite d'un accident survenu dans leurs ateliers, la Fédération compagnonnique du Tour de France de Marseille a sollicité Sophie Cuenca et Pierre Knispel de l'agence PACA-Corse de l'OPPBTB pour qu'un tel événement ne se reproduise pas. Une fois sur place, les conseillers ont pu établir un premier diagnostic des locaux et des installations. Chaque formateur a ensuite participé à l'évaluation de son poste en atelier, ce qui a permis de mettre rapidement en place un plan d'action concret avec la création d'un DUER sur Preventionbtp.fr. Les apprentis ont également été invités à participer plus largement à l'opération « 100 minutes pour la vie » afin de les impliquer dans la démarche de prévention. Pour conclure et prolonger cet accompagnement engagé, l'agence PACA-Corse et la Fédération compagnonnique ont signé une convention régionale le 17 juin 2021 en s'appuyant sur celle de la Convention nationale existante et sur les actions organisées en région par l'OPPBTB.

et formation. Le principe ? Les participants acquièrent les bases théoriques en salle et les mettent en application sur chantier, encadrés par le formateur. En termes d'outils pédagogiques au service de la formation continue, les vidéos ont été largement plébiscitées. C'est pourquoi l'OPPBTB a continué tout au long de l'année d'enrichir sa gamme « D-Clic Prévention ». Six nouveaux modules sont désormais disponibles sur les sujets de l'accueil d'un nouveau salarié, l'hygiène, le risque amiante, le risque chimique, l'utilisation des nacelles et le risque d'ensevelissement.

Enfin, trois nouvelles vidéos ont également été ajoutées dans la série « La prévention, ça vous rapporte » afin de continuer à montrer les bénéfices de la prévention au service de la performance économique et humaine des entreprises (voir encadré p. 14).

Informier à grande échelle

La promotion et l'information figurent au premier rang des missions de l'OPPBTB, c'est pourquoi l'Organisme a construit dans le temps un vaste dispositif de communication et de diffusion des informations qui investit tous les canaux à sa disposition de façon cohérente et complémentaire.



Agence Centre-Val de Loire

LA PRÉVENTION, ÇA VOUS RAPPORTE !

Étienne Brigand, référent Prévention et performance de l'agence Centre-Val de Loire de l'OPPBTP, est constamment en chasse de nouveaux cas concrets qui participent à démontrer l'intérêt pour les professionnels à s'investir dans des actions de prévention. Il a ainsi participé à l'ajout de deux des quatre études de cas réalisées en vidéo en 2021, l'une avec l'entreprise de TP SETEC et l'autre avec la société d'électricité SLEE. La première a fait l'acquisition d'une brouette gravillonneuse qui permet d'étaler les gravillons avec un seul opérateur au lieu de deux et de façon plus uniforme. Résultat : gain de productivité, moins de perte de matériaux, moins de pénibilité. Quant à la seconde, elle a acheté des tourets électriques qui, là encore, limitent les charges et facilitent la manutention sur chantier. Chiffres à l'appui, ces vidéos prouvent aux dirigeants qu'ils ont intérêt à dépasser le cadre réglementaire de la prévention pour en faire un véritable outil de performance au service de leur entreprise, de leurs salariés et de leur image de marque.

Objectif : démultiplier les messages pour atteindre le plus grand nombre de professionnels quels que soient leurs usages, leur taille, leur profil et leur maturité en prévention. Grâce à la force cumulée des campagnes d'e-mailings, des réseaux sociaux, du marketing digital, des lettres d'information, du magazine *Prévention BTP*, des parutions dans la presse professionnelle ou dans les supports des partenaires, les sites de l'OPPBTP ont connu une très bonne fréquentation en 2021. La progression mesurée atteint les 21 % par rapport à 2019 (2020 n'est pas significative en raison du contexte sanitaire), tant en termes de visiteurs que de téléchargements (+ 23 %).

Enfin, l'OPPBTP a profité de cette année de transition pour réorganiser ses éditions multimédias. Désormais, celles-ci sont rassemblées au sein de huit grandes collections : Sur les chantiers, Dans l'entreprise, Retour d'expérience, Étude métier, Rapport d'étude, Perspectives, Accueil et les coéditions avec des partenaires. Les professionnels peuvent ainsi plus facilement sélectionner en amont l'information qu'ils souhaitent consulter. Quant au magazine *Prévention BTP*, il a fait l'objet d'une refonte pour renforcer les conseils, relayer les messages de l'OPPBTP et mieux accompagner les entreprises au quotidien.

FOCUS

OPPBTP certifié Qualiopi

En 2021, l'OPPBTP a obtenu la certification Qualiopi. Issue de la loi « Avenir professionnel », celle-ci garantit la qualité des offres de formation proposées par les acteurs de la formation, de l'apprentissage et du développement des compétences. Elle est obligatoire pour tous les organismes depuis le 1^{er} janvier 2022.

CHIFFRES CLÉS



6 900

TICKETS

Les conseillers de l'agence en ligne Prévention BTP En Direct ont répondu à 6 900 appels de professionnels (vs 4 500 en 2019).



2,5

MILLIONS DE VISITES

Preventionbtp.fr a comptabilisé 2 500 000 visites en 2021 (+21 % vs 2019), ce qui représente près de 7,3 millions de pages vues.

6

BOÎTES À OUTILS



Très pratico-pratiques, les boîtes à outils conçues en 2021 sur les thèmes de la Covid-19, de l'hygiène, de la canicule, du risque routier, de l'amiante et des chutes de hauteur, ont été consultées 198 550 fois.

3,5

MILLIONS D'E-MAILS



Les 90 campagnes d'e-mailings ciblés ont généré l'envoi de 3,5 millions d'e-mails, contribuant ainsi à hauteur de 9 % du trafic vers Preventionbtp.fr (vs 2 % en 2019).



+ 12 750

NOUVEAUX COMPTES UTILISATEURS

Le site Preventionbtp.fr a enregistré 12 750 nouveaux comptes utilisateurs supplémentaires et 9 800 nouveaux comptes entreprises.

373 600

VUES

Les 48 nouvelles vidéos disponibles sur la chaîne YouTube de l'OPPBTP ont cumulé plus de 373 600 vues en une année, soit une progression de 5 % vs 2019.

9 700

NOUVEAUX ABONNÉS

En 2021, l'OPPBTP a convaincu 9 700 professionnels de rejoindre les rangs de ses abonnés sur les réseaux sociaux. Aujourd'hui, l'Organisme est présent sur Facebook, Twitter, LinkedIn et YouTube.



630 000

TÉLÉCHARGEMENTS

Affiches, guides, ouvrages, mémentos, fiches, solutions, etc. : les outils mis à la disposition des professionnels via la plateforme de la prévention ont été téléchargés plus de 630 000 fois.

Accompagner

DIMINUER LES ACCIDENTS GRAVES ET MORTELS

Avec un nombre d'accompagnements et d'actions de conseil en hausse en 2021, les entreprises du secteur ont pu compter sur la présence de l'OPPBTP à leurs côtés pour diminuer les accidents sur chantier. Que ce soit par le biais de démarches individualisées ou mutualisées, par risque ou par cible, à destination des petites structures ou des grands groupes, l'Organisme a continué d'actionner tous les leviers à sa disposition pour faire progresser la profession en prévention.



Actions ciblées, réactions en chaîne

La grande variété des risques, des entreprises et des acteurs de la chaîne de valeur BTP conduit l'OPPBTP à diversifier la nature de ses actions de terrain en fonction des besoins. Du petit chantier à celui de Notre-Dame de Paris, de la TPE aux grands groupes, en passant par tous les acteurs relais de la prévention (CSE, CSPS, préventeurs, etc.), l'Organisme a répondu présent !

Priorité du Plan santé au travail, la lutte contre le risque de chute de hauteur reste un terrain que l'OPPBTP a continué d'occuper tout au long de l'année dans le cadre de la campagne nationale « Travaux en hauteur, pas droit à l'erreur », lancée avec la Cnam, l'INRS, la MSA, le RSI, la CNRACL. Cette dernière année d'une convention signée avec la Cnam en 2014 et renouvelée en 2019 a permis à l'OPPBTP de dresser le bilan d'une formule de sensibilisation imaginée sur le long terme pour mieux engager la suite.

Des progrès à la hauteur

Augmenter la sensibilité et la prise en compte du risque chute de hauteur et contribuer à réduire durablement l'exposition des entreprises les plus vulnérables : tel est l'objectif que les acteurs de la branche s'étaient fixé à l'origine du projet. Et les progrès sont là. En 2021, l'OPPBTP a permis à plus de 1 400 entreprises supplémentaires de charpente, couverture et façade de progresser en sécurité sur leurs chantiers (voir encadrés p. 19) soit par le biais d'un premier diagnostic (304), d'un accompagnement (112) ou d'actions de conseil (1 007). En complément, 1146 entreprises ont participé à 173 réunions collectives de sensibilisation.

Cette année a également marqué la fin de ce format de campagne au long cours. Si les travaux en hauteur restent un risque prioritaire pris en compte et traité comme tel dans le nouveau plan stratégique @HORIZON 2025, en accord avec le PST4, cette thématique devrait faire l'objet d'opérations « coup de poing » plus courtes et plus ciblées.

Sous l'eau et sur terre : les risques hyperbares et ferroviaires

Le BTP regroupe une grande diversité de métiers, donc de risques, et pas des moindres. C'est le cas des salariés des entreprises adhérentes au

FAITS MARQUANTS

#ACTIONS CIBLÉES

L'OPPBTP a contribué, avec les acteurs des métiers concernés, à la sécurisation de travaux spécifiques comme ceux réalisés en milieu ferroviaire ou hyperbare.



#TRAVAUX EN HAUTEUR

+ 25 %

Les diagnostics réguliers réalisés auprès des entreprises les plus exposées au risque de chute de hauteur attestent d'une progression de 25 % de la sécurité depuis 2014 dans les 2 024 entreprises accompagnées. En 2021, ce sont les charpentiers, les couvreurs et les façadiers qui ont été les plus ciblés par les actions de l'OPPBTP.

ACCOMPAGNER

SNETI (Syndicat national des entrepreneurs de travaux immergés) qui interviennent en milieu hyperbare. Après une première phase d'étude menée en partenariat avec tous les acteurs de la filière, l'OPPBTP a clôturé, en 2021, trois nouveaux contrats d'accompagnement et achevé la formation des médecins côtiers. Des actions complémentaires ont été menées auprès des maîtres d'ouvrage, comme les ports de Dunkerque, de Boulogne ou encore de Toulon.

À la demande du Syndicat des entrepreneurs de travaux de voies ferrées de France (SETVF) et du Serce (entreprises de la transition énergétique et numérique), l'OPPBTP a accompagné les entreprises du secteur dans la mise en place d'un plan d'action prévention efficace, comme exigé par le maître d'ouvrage SNCF (voir encadré ci-contre). Dans la foulée de cette initiative, l'Organisme a réalisé, toujours en partenariat avec le SETVF, une étude sur l'accidentologie liée aux pelles rail-route qui a donné lieu à un rapport d'intervention publié en 2021. Une commission d'amélioration a également été mise en place en fin d'année pour suivre le bon déploiement des recommandations à partir de 2022.

Actions en urgence et en continu

Après avoir favorisé le redémarrage rapide des chantiers postconfinement,

43 500 participants

sensibilisés au risque de chute de hauteur en 2021.



l'OPPBTP a repris son rôle de soutien auprès des plus petites structures en situation d'urgence, confrontées à un accident grave ou à un arrêt de chantier. En 2021, 46 TPE, parmi les 505 qui ont fait appel à l'Organisme, se sont engagées sur la voie d'un accompagnement sur le long terme, ce qui correspond à un nombre d'interventions comparable aux années d'avant crise. Afin d'agir plus efficacement encore sur l'accidentologie dans le BTP, la DGT et l'OPPBTP ont mis en place des rendez-vous trimestriels pour croiser leurs données et en affiner l'analyse.

Avec l'avènement du Comité social et économique (CSE), l'OPPBTP a adapté son offre à destination de cette instance du personnel relais de la

1 UN ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX EN HAUTEUR QUI PREND DE L'AMPLEUR

Dans le cadre de la campagne Travaux en hauteur, Quentin Lescieux, ingénieur prévention de l'agence Occitanie de l'OPPBTP, entre en contact fin 2020, avec l'agence toulousaine du groupe Soprema, spécialisé dans l'étanchéité, l'isolation et la couverture. Celle-ci compte 120 salariés répartis en quatre secteurs d'activité (travaux neufs, maintenance, couverture et assistance). Une première rencontre donne lieu à un diagnostic complet. La direction prolonge alors la mission par quatre contrats d'accompagnement thématiques, un par secteur : la protection individuelle, la protection collective, la sous-traitance et l'intérim. Chaque contrat vise à mobiliser le management, à définir les moyens humains et logistiques, à évaluer et faire évoluer les compétences des salariés, à améliorer la communication sur chantier autour de la prévention, et enfin à pérenniser la démarche par la mise en place d'un pilotage ad hoc. Une fois terminés, les résultats ont été partagés au sein des quatre activités de l'agence toulousaine... si bien qu'au moment de s'aligner sur une politique prévention lancée en même temps par le groupe, celle-ci a eu la bonne surprise de constater une convergence des procédures nationales avec les leurs, facilitant ainsi leur appropriation par les collaborateurs. Sur la même période, deux autres entreprises du même secteur ont été accompagnées, si bien que le syndicat de spécialité étanchéité de la FFB projette, en collaboration avec l'OPPBTP, de diffuser les bonnes pratiques de ces adhérents à tous les acteurs de la branche.

2 Agence Hauts-de-France

4 Agence Centre-Val de Loire

3 Agence Bourgogne-Franche-Comté

1 Agence Occitanie

2 LES CHEFS D'ENTREPRISE AUSSI ONT DROIT À LEUR ACCOMPAGNEMENT !

En début d'année 2021, le groupe Roger Delattre à Boulogne-sur-Mer (62) décide de faire appel à Bérangère Witdouck de l'agence Hauts-de-France de l'OPPBTP pour développer une véritable culture prévention au sein des huit établissements qui le composent. Un premier contrat d'accompagnement ACE est signé en février 2021 à destination du président et des huit directeurs. Il se concrétise par une formation initiale Prév'action Dirigeants menée par Bérangère Witdouck, ingénieure prévention, puis par des ateliers collectifs pour permettre d'intégrer les collaborateurs dans l'élaboration de règles d'or choisies par la direction. Les différentes étapes de l'accompagnement ont permis de partager une vision homogène du niveau de prévention à atteindre et d'identifier les leviers pour y parvenir, afin de fédérer tous les niveaux hiérarchiques du Groupe autour d'une synergie forte et pérenne en prévention.

3 UNE CHARTE COUVREURS POUR DIMINUER LES RISQUES DE CHUTE DE HAUTEUR

À la suite d'un accident, le chef d'une entreprise de charpente couverture de 20 salariés fait appel à Pascal Millot de l'agence Bourgogne-Franche-Comté. Il décide de rédiger avec ses confrères une charte de quatre engagements pour travailler en sécurité :

- 1 Un échafaudage complet sur la périphérie de la maison
- 2 Un échafaudage monté selon les normes
- 3 Des salariés formés au montage et démontage
- 4 Des compétences pour mieux en parler aux clients

Après un accompagnement collectif et efficace des entreprises, l'agence OPPBTP a choisi de partager les témoignages des entreprises signataires afin d'en convaincre d'autres de rejoindre le mouvement. Cette expérience et la mise en place d'actions de formation a donné lieu à un relais au niveau national, notamment avec la réalisation d'une vidéo. L'UMGCCP a décidé de mettre en avant cette initiative lors de son congrès 2021.

4 TRAVAUX FERROVIAIRES : UNE GESTION DES RISQUES SUR LA BONNE VOIE

Dans le cadre du contrat signé en 2020 par la SNCF, la SETVF et le Serce, l'entreprise EIFFAGE Meccoli a volontairement souhaité faire le point sur son niveau de prévention et sa gestion des risques lors de ses interventions ferroviaires. C'est Laureline Brault, conseillère OPPBTP au sein de l'agence Centre-Val de Loire qui a accompagné l'entreprise familiale ayant intégré le Groupe Eiffage deux années auparavant. Après un diagnostic terrain, un contrat d'accompagnement a rapidement été signé entre l'entreprise et l'OPPBTP en janvier 2021, avec notamment la mise en place de plusieurs formations auprès des collaborateurs de l'entreprise, au niveau du management et de l'encadrement. Un module Prév'action encadrement spécifique aux travaux ferroviaires a d'ailleurs été créé pour l'occasion par le pôle Formation de l'OPPBTP. Lors du diagnostic, des actions d'amélioration avaient également été proposées suivant les grandes thématiques identifiées : management de la prévention, organisation du chantier, chutes, heurts, utilisation d'équipements et outils, ports de charge, facteurs humains et ont logiquement intégré le plan d'action de l'entreprise. Très satisfait de cet accompagnement et des évolutions concrètes en prévention, l'entreprise Eiffage Meccoli souhaite continuer sur cette voie avec l'OPPBTP.



#CHANTIER DE RÉFÉRENCE

Trois mois après l'incendie de Notre-Dame de Paris, l'OPPBTP publiait, avec l'APST-BTP-RP, un guide sur la sécurisation de ce chantier hautement symbolique. En 2021, l'Organisme a donc accompagné l'établissement public et les entreprises pour en réaliser la mise en œuvre concrète.

#CAP PRÉVENTION

10 ans

Le club CAP Prévention a fêté son 10e anniversaire et une reprise en présentiel de son activité. Malgré la crise, le réseau a réussi à tenir 284 sessions, dont certaines, et c'est une nouveauté, dans les locaux d'entreprises participantes.

ACCOMPAGNER

prévention en entreprise, notamment auprès des structures de moins de 50 salariés. C'est ainsi qu'en 2021, plus de 842 CSE, ce qui représente plus de 1 362 participants, ont pu bénéficier d'autodiagnostic, de webinaires et d'une lettre d'information pour les accompagner en prévention. Parmi les sujets les plus récurrents, l'OPPBTP a conseillé les CSE dans la mise en place d'accords sur le télétravail et dans l'adaptation des modes d'organisation en lien avec la pandémie.

Enfin, pour permettre aux chefs d'entreprise fortement engagés dans le développement d'une culture prévention au sein de leur structure et qui souhaitent aller encore plus loin, l'OPPBTP propose depuis 2019 un accompagnement spécifique appelé ACE (accompagnement chefs d'entreprise). Ce dispositif constitue une première pierre essentielle du développement d'une culture prévention en entreprise (voir encadré p. 19).

CAP sur la prévention

Pour son 10^e anniversaire, le réseau de chefs d'entreprise et de préventeurs animé par l'OPPBTP, CAP Prévention, a retrouvé sa dynamique malgré une année où les restrictions liées à la Covid-19 ont largement empêché les réunions physiques, plus propices à l'échange et au partage des expériences. La progression

de 75 % du nombre de sessions et de participants en 2021 est due à la capacité qu'ont eue ses 4 703 membres, avec les animateurs de l'OPPBTP, à s'adapter à un contexte inédit. Ainsi les 284 réunions, abordant entre autres, le bruit et les heurts engins/piétons, se sont déroulées soit en présentiel, soit en distanciel, soit de façon mixte, avec des témoignages vidéo d'entreprise, des remises de documents commentés, des visites d'atelier en entreprise, et sur des créneaux horaires plus variés.

Fort de cette dynamique nouvelle, l'Organisme compte bien s'engager dans cette deuxième décennie avec l'accompagnement dont il a su faire preuve pour répondre aux attentes de ses membres.

Les grandes entreprises : porte-voix de la prévention

Agir en prévention en impliquant d'une part les majors du BTP et leurs sous-traitants, d'autre part la maîtrise d'ouvrage, c'est tirer profit de leur position centrale au cœur de la chaîne de valeur de la construction pour faire progresser la culture prévention à tous les niveaux.

Dans la continuité des années précédentes, l'OPPBTP a donc poursuivi les actions menées avec les grandes entreprises, notamment via la réalisation de diagnostics culture de prévention selon la méthode ICSI



Agence Centre-Val de Loire

SUR LA ROUTE DE LA PRÉVENTION

En 2015 en raison d'un accident de travail sur le chantier de l'autoroute A304, l'agence OPPBTP Grand Est propose à la direction du groupe Urano, spécialisée dans les TP près de Charleville-Mézières (08) en charge des travaux, de faire un diagnostic en vue d'un accompagnement en prévention. La première phase se solde avec la formation de deux chargés de prévention au sein de l'entreprise. Une initiative qui a fait des petits puisque c'est ainsi qu'est né le principe d'accompagnement collectif de ce type de profil, des formations qui réunissent aujourd'hui une dizaine d'apprenants d'entreprises différentes mais de la même région. S'ensuit une seconde phase au cours de laquelle Pascal Kaminski, conseiller OPPBTP, aide l'équipe à définir, hiérarchiser et mettre en place les actions nécessaires à l'atteinte des objectifs initialement fixés. En 2017, la démarche s'étend aux filiales, ce qui conduit à la création d'un pôle Prévention structuré au sein du Groupe. Motivé par les résultats positifs pour l'entreprise et les salariés, Urano décide de s'engager, toujours avec l'OPPBTP, dans une démarche de certification MASE, qu'il obtient fin 2020. En 2021, l'OPPBTP met en place une série de stages sur l'animation de quarts d'heure sécurité, la prévention des risques de heurt engin-piétons, l'arrimage, le management de la prévention, etc. Une fois engagées sur la route de la prévention, les entreprises ne s'arrêtent plus !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les diagnostics culture de prévention selon la méthode ICSI consistent à prendre en compte les facteurs humains et organisationnels dans l'amélioration de la diffusion d'une culture sécurité solide au sein des entreprises. Un accompagnement dure entre trois et cinq ans via une offre de services spécifique : définition et partage des risques majeurs (phase de diagnostic), installation de règles d'or, développement du leadership sécurité de l'encadrement (phase d'immersion), développement d'une culture juste.



Agence Auvergne-Rhône-Alpes

DÉVELOPPER LA CULTURE PRÉVENTION PAR ET POUR LES COLLABORATEURS

En 2021, la filiale Dauphiné-Savoie du groupe Léon Grosse basée à Aix-les-Bains (73) a contacté Jean-Christophe Gouverneur de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes de l'OPPBTP pour faire un état des lieux de leur niveau de culture de prévention. Une fois que l'on sait « d'où l'on part », il est plus simple d'identifier « où l'on veut aller » et le chemin, c'est-à-dire le plan d'action, pour y parvenir. L'agence a proposé d'accompagner l'entreprise dans le déploiement d'une démarche culture prévention qui allie actions de conseil et de formation. Cette démarche vise à définir les « gestes qui sauvent » en associant l'ensemble des acteurs à la réflexion. La méthode consiste à se focaliser sur les risques majeurs ainsi qu'un nombre réduit de règles simples et incontournables pour prévenir les accidents les plus graves. Ensuite, les managers ont été formés aux solutions autour du leadership en matière de management de la prévention afin que celle-ci ne soit pas portée uniquement par les préventeurs, mais par toute la ligne managériale.

(voir encadré Le saviez-vous ?).

En 2021, dans le sillage des sept premiers grands groupes déjà engagés dans une démarche d'accompagnement à la suite d'un diagnostic culture de prévention (Legendre, Rabot Dutilleul, Spie batignolles, NGE Fondations, Razel-Bec, Eurovia et Eiffage Construction), deux nouveaux acteurs ont suivi : LE DU, en phase de diagnostic, et Spie Industrie en phase d'immersion (voir encadré). Pour des filiales ou entités de moins de 200 salariés, l'OPPBTP a conçu un principe de diagnostic simplifié, utilisé cette année par une dizaine d'entre elles.

Par ailleurs, l'OPPBTP s'est concentré en 2021 sur la refonte de son offre à



#CSPS

Maillon clé de la prévention, la coordination de sécurité et de protection de la santé (CSPS) gagne du terrain avec l'ouverture d'une licence professionnelle à l'IUT de La Ciotat et le lancement d'un club CSPS à Mayotte.



PPSPS : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'agence OPPBTP Normandie s'interrogeait sur sa difficulté à déployer les ateliers PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé) auprès des adhérents des organisations patronales ? Réponse : parce que beaucoup de petites entreprises n'en comprennent pas toujours les tenants et aboutissants lors de chantiers avec coactivité. Dominique Marianne, directeur adjoint de l'agence, et Pierre Solano, conseiller en prévention, ont donc imaginé un atelier « Initiation au PPSPS » pour redonner du sens à cet outil et répondre aux questions simples des entreprises. Deux sessions tests ont eu lieu en 2021 auprès des chefs d'entreprise de la FFB Rouen Métropole et Territoire et la FFB de l'Eure. Ils ont pris conscience de l'utilité de ce document pour la maîtrise d'ouvrage et le Coordonnateur Sécurité, mais aussi pour leur propre activité. Après cette initiation, beaucoup ont exprimé le souhait d'en savoir plus. Cet atelier sera donc déployé à plus large échelle en 2022 et des ateliers « Perfectionnement » seront créés et proposés aux entreprises qui souhaitent aller plus loin en prévention.

UNE ACTION PRÉVENTION PEUT EN CACHER UNE AUTRE !

L'histoire commence par une « simple » demande de l'entreprise Dubos TP à Anglet (64) qui, après avoir redéfini sa politique de prévention et identifié les axes d'amélioration, a souhaité bénéficier de l'expertise et des retours d'expérience en la matière de l'agence OPPBTP de la région Nouvelle-Aquitaine pour valider ses principes directeurs. Frédéric Ducasse, ingénieur prévention, commence par établir un diagnostic dont la restitution pointe d'autres leviers d'optimisation. Devant ce constat, la direction accepte de mettre en place une démarche de prévention plus structurée autour de trois points clés : améliorer des situations de travail spécifiques au secteur des TP comme l'utilisation de tronçonneuses thermiques, lutter contre les chutes de plain-pied lors des déplacements sur le chantier et développer à tous les niveaux hiérarchiques une communication cohérente et partagée autour de la prévention. Résultat : le plan d'action proposé par l'OPPBTP a donné lieu à des actions ciblées sur le terrain ainsi que des formations pour permettre à l'entreprise d'être autonome dans l'animation de sa prévention au quotidien... sous le regard bienveillant de Frédéric Ducasse qui continue de participer au CSE de façon à garder le lien. L'entreprise, quant à elle, participe avec assiduité au rencontre CAP Prévention afin de partager son expérience.

devrait s'étendre aux autres départements ultramarins. Du fait de sa présence continue auprès des professionnels du BTP et les retours d'expérience récoltés sur les chantiers, l'OPPBTP a trouvé dans cette année de retour progressif à la normale, les moyens de renforcer ses convictions pour mieux construire l'avenir et jeter les bases de son futur plan stratégique @HORIZON 2025.

destination de la maîtrise d'ouvrage pour les aider à mieux intégrer la prévention en amont de leur projet et à en assurer le maintien tout au long de la réalisation. Cette initiative préfigure une offre plus poussée envers ces acteurs dans le cadre du nouveau plan stratégique.

En parallèle, de nombreuses actions se sont déroulées sur le terrain dans tout l'Hexagone : sur les chantiers du Village des Athlètes Paris 2024 avec Solidéo, au CHU de Caen avec la Carsat, dans le Sud-Ouest avec Gironde Habitat...

La coordination SPS avance

Chargé de prévenir les risques issus de la coactivité et de veiller à ce que les principes de prévention soient mis en œuvre et respectés sur les chantiers, le Coordonnateur sécurité et protection de la santé (CSPS) constitue un maillon fort de la performance des chantiers en prévention. Un rôle qui s'est avéré d'autant plus essentiel en période de crise sanitaire, quand il a fallu organiser les flux et les interventions entre différents corps d'État

tout en garantissant les protocoles mis en place. Grâce au guide mis à jour régulièrement par l'OPPBTP, les CSPS ont pu assurer leur mission et participer à la reprise rapide des chantiers dans des conditions de sécurité satisfaisantes pour l'ensemble des intervenants.

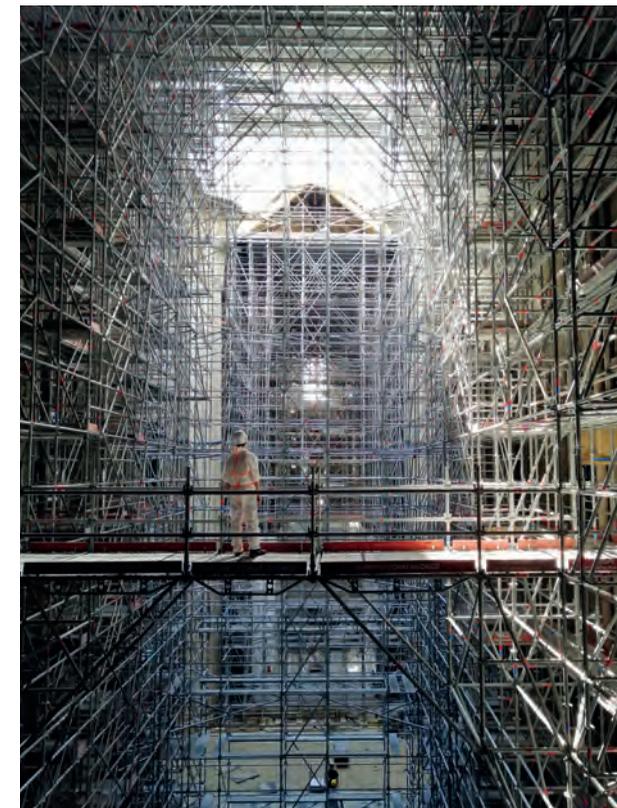
Dans ce contexte Covid-19 agité, l'OPPBTP est parvenu à maintenir les clubs CSPS en région avec la participation des Carsat, de la Cramif et des Dreets : près de 600 CSPS y ont participé en présentiel et en distanciel. En 2021, on peut noter l'ouverture d'une licence professionnelle à l'IUT de La Ciotat pour former les coordonnateurs SPS. Celle-ci est directement issue de la recommandation n° 11 du livre blanc du CSPS publié avec le soutien de l'OPPBTP en 2018.

En outre, dans une volonté de développer le nombre des CSPS sur l'ensemble du territoire, l'OPPBTP a lancé, avec la CSSM et la Dreets, un club CSPS à Mayotte regroupant aussi des maîtres d'ouvrage et des maîtres d'œuvre. En 2022, le réseau

Après l'élaboration d'un guide avec l'APST-BTP-RP pour la sécurisation de Notre-Dame de Paris dans les trois mois qui ont suivi l'incendie, l'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale a mandaté Aurélie Foreau de l'agence OPPBTP Île-de-France pour accompagner la mise en œuvre des actions de prévention face aux risques identifiés.

SÉCURISATION DU CHANTIER

Cette première phase, qui s'est achevée à l'été 2021, a notamment consisté à évacuer les vestiges des anciennes charpentes et des pierres calcinées, déposer le grand orgue, opérer des essais de techniques de restauration des pierres et des peintures dans deux chapelles tests afin de définir des protocoles qui seront généralisés à l'ensemble des intérieurs, monter 1 200 tonnes d'échafaudages intérieurs, poser des demi-cintres en bois sous les voûtes les plus fragilisées et procéder à la mise hors d'eau totale de la cathédrale par la pose d'un « parapluie » et d'une couverture provisoire fixe sur les transepts.



Aspiration des poussières accumulées et des poussières de plomb

Échafaudages intérieurs



RESTAURATION

Démarrées en septembre 2021, les premières opérations de restauration ont consisté en un nettoyage approfondi des surfaces (pierre, bois, vitraux, mobilier, serrurerie, etc.), par aspiration, des poussières pour abaisser le taux de plomb. Les 8 000 tuyaux et 19 sommiers du grand orgue, une fois démontés, ont été transportés dans trois ateliers situés dans le Vaucluse, en Corrèze et dans l'Hérault, pour y être restaurés. Enfin, les 1 000 chênes nécessaires à la reconstruction de la flèche ont été débités dans 45 scieries avant d'être acheminés dans les ateliers des charpentiers attributaires des travaux montage sur chantier.

Notre-Dame de Paris entre de bonnes mains



UN ACCOMPAGNEMENT PRÉVENTION ADAPTÉ

Sur ce chantier de référence, tous les acteurs ont eu à cœur de se mobiliser autour de la prévention, notamment sur le risque plomb. L'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale, l'AMO Plomb Ing2e, la MOE Plomb Antea, les coordonnateurs SPS Apave, les préventeurs BTP Consultants, les logisticiens SETEC et Aurélie Foreau de l'agence OPPBTP d'Île-de-France ont ainsi mis au point des séances de sensibilisation/formation sur cette thématique, sélectionné des EPI adaptés, mis en place des processus de lavage des vêtements et des installations d'hygiène ad hoc. En outre, les entreprises intervenant sur le chantier ont également été formées à l'ensemble des risques liés au montage-démontage d'échafaudages, à l'élingage, aux travaux en hauteur, aux interventions avec harnais, etc.

Cintres sous les voûtes du chœur

Améliorer

AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Pendant cette année 2021, encore fortement marquée par la crise sanitaire, les entreprises du secteur ont pu compter sur l'expertise technique de l'OPPBTB pour mettre régulièrement à leur disposition les outils et les solutions nécessaires à la sécurité de leurs salariés et, plus généralement, à l'amélioration des conditions de travail sur chantier. Covid-19, risque chimique, Carto Amiante : une mobilisation étendue a entraîné une production record de mises à jour et des solutions opérationnelles associées, mais également de retours d'expérience, de publications techniques et d'études métiers.



Un accompagnement de tous les instants

Avec la crise sanitaire, l'OPPBTB a montré sa capacité à assurer, dans le même temps, son rôle d'animateur de la sécurité pour les branches du Bâtiment et des Travaux Publics et les missions qu'il s'était fixées dans le cadre de son plan stratégique. Les entreprises ont ainsi bénéficié en 2021 d'un accompagnement technique soutenu autant sur des sujets d'actualité que de fond *via* une production record de solutions opérationnelles, de réponses pédagogiques, d'ouvrages et de contributions normatives.

Mobilisées en 2020 pour mettre à jour les protocoles sanitaires en vue d'une reprise rapide de l'activité dans le BTP, les équipes de l'OPPBTB ont accompagné en 2021 les entreprises pour faciliter leur mise en œuvre opérationnelle sur le terrain.

Mobilisation générale pour contrer la Covid-19

Face à une crise sanitaire qui s'est installée dans la durée, les professionnels du BTP ont dû s'adapter. En témoignent les 18 versions du *Guide de préconisations de sécurité sanitaire* publiées en deux ans par l'OPPBTB, dont neuf juste pour 2021 ! Et dans ce contexte qui n'a cessé d'évoluer, ils ont pu compter sur la mobilisation des équipes de l'Organisme pour assurer une adaptation régulière des consignes aux métiers du BTP, puis leur diffusion et leur mise en œuvre sur le terrain. En plus du Guide, ce sont plus de 80 questions-réponses disponibles sur Preventionbtp.fr qui ont été

également mises à jour tous les mois, pour aider les professionnels dans le déploiement de solutions adaptées aux différentes situations de travail, notamment en termes de distanciation, de gestion des flux, de masques et la normalisation relative à leur utilisation. Cette année encore, la Covid-19 a donc été un sujet fort que l'Organisme a pris à bras-le-corps en plus de ses actions habituelles. Ceci a nécessité un investissement et une mobilisation massive des équipes de l'OPPBTB.

Le risque chimique toujours prioritaire

Les travaux engagés en 2021 sur le risque chimique se sont opérés dans la continuité des années précédentes pour augmenter le nombre de référentiels et de solutions disponibles, notamment sur l'amiante, la silice et les particules minérales allongées d'intérêt (PMAI). Objectif : maintenir le caractère prioritaire de ce risque qui le restera d'ailleurs dans le nouveau plan stratégique de l'OPPBTB, en cohérence avec le 4^e Plan santé travail (PST4).

FAITS MARQUANTS

#PUBLICATIONS

L'OPPBTB a publié 12 nouveaux ouvrages et deux rapports d'études en 2021 : *Lean construction*, *accidentologie pelles rail-route*, *poussières de bois*, etc. Ces publications ambitionnent d'apporter des solutions concrètes sur des sujets parfois très techniques au profit du plus grand nombre.



#GUIDE COVID

9 mises à jour

En 2021, l'OPPBTB a continué de jouer son rôle d'acteur majeur de la prévention dans le BTP par la mise à jour, à neuf reprises, du guide Covid-19 qui a permis aux professionnels de travailler en sécurité et en conformité au regard d'une réglementation en constante évolution.



Concernant Carto Amiante d'abord, les entreprises ont pu bénéficier d'une quatrième mise à jour du rapport Carto diffusée en avril. Parallèlement, le site reglesdelartamiante.fr (voir Focus ci-dessous) a été mis à jour avec l'ajout de 12 nouvelles fiches et de trois techniques d'intervention (raclage, démoussage et démontage). Enfin, un *serious game* dédié au perçage de peinture-enduit intérieur a été lancé dans la foulée.

S'agissant de la silice, le rapport de fin d'étude publié en mars regroupant 19 fiches par situation de travail a permis de construire les bases d'un projet Carto Silice dans les Travaux Publics, lancé avec la FNTP dès le mois de septembre 2021, et dans le Bâtiment en 2022. Quant aux PMAI, cette année de transition aura servi à finaliser les mesurages de la campagne exploratoire sur sept sites identifiés en vue de réaliser l'évaluation du risque d'exposition aux PMAI.

Du bois et des poussières

Depuis plusieurs années, la construction bois connaît une forte croissance sur tout le territoire. Et qui dit activité en hausse, dit plus de poussières générées et donc plus de salariés exposés. Pour accompagner les entreprises concernées dans la prévention de ce risque, l'OPPBTP s'est donc emparé du sujet.

Au début de l'année 2021, l'Organisme a mis en ligne son premier guide pratique *Poussières de bois*, (voir encadré ci-contre) accompagné d'un outil de diagnostic élaboré avec l'Institut FCBA pour évaluer le niveau d'exposition des opérateurs de ce secteur. En parallèle, les équipes de l'OPPBTP ont poursuivi l'étude Propobois afin de vérifier l'émissivité de nouveaux procédés.

Protection individuelle pour succès collectif

En 2021, les actions de normalisation se sont maintenues à un niveau élevé, avec des actions majeures notamment sur les Équipements de protection individuelle (EPI). Sur les 69 projets actifs, 36 ont concerné cette thématique.

#RETOURS D'EXPÉRIENCE

300 nouvelles Solutions Chantiers

Avec l'aide des entreprises du BTP, l'OPPBTP a profité de la bonne dynamique des chantiers en 2021 pour enrichir fortement sa base de Solutions Chantiers. Trois cents pratiques d'intérêt ont ainsi été identifiées et ajoutées sur Preventionbtp.fr : un record depuis 2012 !



Les publications 2021

Poussières de bois Fruit d'une étude de plus de 18 mois, ce guide propose une série de solutions et de recommandations pratiques pour limiter l'exposition des salariés aux poussières de bois dans les secteurs de la construction et de l'ameublement.

Filets en sous-face de système S Ce guide, sorti en juin, vient enrichir le nombre des outils disponibles en faveur de la prévention du risque de chutes de hauteur, une thématique qui, elle aussi, reste prioritaire dans les plans stratégiques de l'OPPBTP et de la DGT.

Étude de la sinistralité Liée à l'utilisation des pelles rail-route sur les chantiers de voies ferrées : ce rapport vient clore une étude réalisée avec le Syndicat Voies ferrées de France (SETVF) et doit ouvrir sur l'élaboration d'une commission d'amélioration.

Échauffements musculaires sur chantier Cette publication permet d'analyser les bénéfices et les limites de cette pratique pour les compagnons.

Lean Construction : une démarche favorable à la prévention Ce nouvel ouvrage présente les résultats qui démontrent la convergence entre *lean* et prévention, ainsi que leur contribution positive conjointe à la performance des opérations de construction.



FOCUS

Le site Reglesdelartamiante.fr récompensé

Depuis son lancement fin 2020, le site sur les règles de l'art amiante a remporté un franc succès. Auprès des utilisateurs d'abord, puisqu'il comptabilise, fin 2021, 41 000 visites et plus de 121 000 pages vues ! Cet outil, directement issu des travaux conduits dans le cadre de Carto Amiante et élaboré avec la CAPEB et la FFB, propose des solutions opérationnelles et des modalités d'intervention sur la base de pratiques sûres et reconnues de tous. Autre reconnaissance : celle de la profession. Le site a effet remporté en 2021 le Fimbacte d'Or et le trophée Batiactu.



Agence Bretagne

QUAND LA FORMATION S'EMPARÉ DES OUTILS CARTO !

Comment diffuser plus largement les outils digitaux élaborés par l'OPPBTP dans le cadre de Carto Amiante ? C'est la question que s'est posée l'agence Bretagne. Parmi les relais envisagés, les organismes de formation tiennent une place de choix, notamment ceux spécialisés dans la formation des entreprises confrontées à ce risque. C'est ainsi que Céline Rouvray-Gaborel, conseillère prévention et experte amiante, et Loïc Baudry, ingénieur prévention adjoint au directeur d'agence, ont frappé à la porte de l'Apave au Rheu (35) pour faire la promotion de l'outil Carto Amiante, partager les ressources et solutions concrètes associées (rapport, Reglesdelartamiante.fr, etc.) et identifier de nouvelles entreprises contributrices de chantiers de référence. Dès la première collaboration réalisée en avril 2021, le succès était au rendez-vous !

La fréquentation du site Reglesdelartamiante.fr depuis la Bretagne a augmenté dans les mois qui ont suivi (+113 %), de nouvelles situations ont été identifiées et surtout l'Apave a décidé de relayer ces outils dans toutes les formations amiante de son réseau national. Parallèlement, la Bretagne a partagé l'initiative avec les autres agences de l'OPPBTP via le réseau Amiante afin que cette initiative fasse des émules ailleurs. Et comme on n'arrête pas une démarche qui gagne, Céline Rouvray-Gaborel et Loïc Baudry s'attachent maintenant à dupliquer cette action avec d'autres acteurs régionaux de la formation comme AmaxTeo, le service formation continue du CFA BTP de Quimper, Vivalians, Atibat, Bouquinet, etc., afin d'amplifier encore davantage la prévention du risque amiante auprès des entreprises.

380 000 solutions vues

soit plus de 1 050 par jour !



Les experts techniques de l'OPPBTB ont ainsi participé à la normalisation des masques (exigences supplémentaires pour la protection contre les risques biologiques), des protections auditives, des protecteurs du pied et de la jambe (inserts anti-perforation non métalliques), des vêtements et des gants de protection (méthodes d'essais renforcées), des casques, etc.

Étudier et observer, c'est comprendre !

Pour construire un référentiel et les solutions adaptées sur un risque identifié dans un secteur donné, il convient avant tout d'aller sur le terrain pour observer les situations de travail réelles. Cette approche guide l'action de l'OPPBTB depuis des années qui dispose d'un beau portefeuille d'études, réalisées avec les organisations professionnelles, sur des métiers divers (étancheurs, coffreurs bancheurs, travaux ferroviaires, serruriers, etc.). Chacune tend à identifier, à catégoriser et à apporter ensuite des réponses concrètes et directement applicables sur chantier.

Une fois achevées, les études métiers constituent une solide source d'information pour les instances d'amélioration des conditions de travail.

2021 a ainsi permis de publier plusieurs rapports dont un guide de bonnes pratiques Empoussièremment au poste de travail, destiné aux métiers de la maçonnerie, un rapport d'observation Canalisateurs, et de poursuivre le travail entamé sur les métiers de l'électricité, de la couverture, des plaquistes, de la maçonnerie, de la pose de carrelage et du curage avant démolition. Enfin, l'OPPBTB a préparé de nouvelles études dans les secteurs du dallage et de la construction bois.

Solutions en action

S'il est bien un enseignement que l'OPPBTB aura su tirer du plan stratégique qui s'achève, c'est l'importance des retours d'expérience et le partage des meilleures pratiques au profit de tous les professionnels. C'est pourquoi l'Organisme en a fait un axe majeur de ses futures orientations. En ce sens, 2021 a vu le nombre des Solutions Chantiers croître de façon significative puisque ce ne sont pas moins de 300 nouvelles pratiques captées par les conseillers OPPBTB et coproduites avec les entreprises du BTP, qui ont été créées et diffusées via Preventionbtp.fr. Un record depuis la création de ce produit en 2012 !

Ce support devrait donc occuper une place centrale dans les années à venir afin d'en systématiser la production et d'alimenter ainsi le quotidien des entreprises avec des solutions immédiatement exploitables.

Travailler avec application

Le taux d'équipement en Smartphone des acteurs du BTP étant toujours plus élevé, les applications sont devenues un outil de prévention incontournable sur les chantiers.

#RISQUE CHIMIQUE

4 800 utilisateurs

L'outil d'évaluation dédié au risque chimique comptabilise 4 800 entreprises utilisatrices avec plus de 105 000 nouveaux produits chimiques enregistrés par les entreprises elles-mêmes.

#RÈGLES DE L'ART AMIANTE

Résultat opérationnel des travaux engagés avec Carto Amiante, le site reglesdelartamiante.fr a été récompensé par la profession (trophées Fimbacte et Batiactu) pour l'accessibilité, la simplicité et la pertinence des solutions proposées aux professionnels lors d'interventions en présence d'amiante.



En 2021, l'OPPBTB a donc continué sur cette voie de l'innovation avec la mise à disposition, en octobre, d'une nouvelle application à destination des électriciens. Celle-ci permet aux électriciens déjà formés et titulaires d'une habilitation électrique d'évaluer leurs connaissances sur le risque électrique. Disponible sur Preventionbtp.fr ou sur Smartphone, cet outil est entièrement gratuit. Un mois après son lancement, il comptait déjà plus de 1 000 utilisateurs actifs.

La vérification des engins avant une prise de poste fera bientôt partie intégrante d'une nouvelle application, Check chantier. Un important travail préparatoire a été engagé par l'OPPBTB cette année avec plus de 40 familles de matériels et 620 points de vérification recensés, auquel s'est ajoutée une réflexion sur l'ergonomie et les 400 illustrations qui doivent rendre le futur outil attractif, pédagogique et accessible. Lancement prévu en 2022.

Ne pas laisser les troubles s'installer

Les troubles musculo-squelettiques du membre supérieur (TMS-MS) restent la première cause de maladies professionnelles déclarées en France. En partenariat avec l'université d'Angers, Santé Publique France et l'APST-BTP-RP, l'OPPBTB a procédé à l'évaluation de l'outil Eval-Risk-TMS, qui, sur la base d'un questionnaire, permet de hiérarchiser les situations de travail à risque de TMS-MS chroniques. Expérimenté pendant six mois par les entreprises du BTP, en Île-de-France et dans les Pays de la Loire, Eval-Risk-TMS a été reconnu pertinent pour favoriser la prise de conscience du risque et a fait l'objet d'un rapport d'étude. À suivre : la construction d'un plan de déploiement de ce type d'outils auprès des professionnels.

Sur le front de l'usure professionnelle, l'OPPBTB a enfin poursuivi les expérimentations qui étaient en cours sur les dispositifs d'assistance physique, et notamment sur les exosquelettes. Ces travaux s'inscrivent d'ailleurs dans la droite ligne des fondamentaux du prochain plan stratégique @HORIZON 2025.

L'innovation au cœur de la prévention

À la recherche d'une forme d'industrialisation durable, le BTP a trouvé dans la démarche *lean* un moyen d'augmenter sa performance tout en favorisant la prévention. Ce constat, l'OPPBTB l'a démontré avec la publication en mars 2021 d'un ouvrage dédié. Autre levier pertinent, même objectif : mieux intégrer la prévention dès l'amont du chantier grâce au BIM, un outil de modélisation des informations et des données d'une construction tout au long de son cycle de vie. En 2021, l'OPPBTB a engagé une campagne de sensibilisation sur le sujet en interne d'abord, par le biais de réunions dans les agences, et en externe avec les organisations professionnelles, auprès des fédérations d'entreprises.

AMPLIFIER

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DIGITALES AU SERVICE DE LA PRÉVENTION

Dans le BTP comme ailleurs, la crise sanitaire a accéléré la digitalisation des pratiques. En 2021, les entreprises ont ainsi augmenté leur usage des outils et des services en ligne proposés par l'OPPBTP. D'autant que l'Organisme, avec le lancement de Preventionbtp.fr au mois de janvier, a entièrement réinventé, avec l'aide des acteurs du secteur, la plateforme reconnue de prévention du BTP. Basé sur un nouveau socle technologique d'exploitation de la data, le site doit permettre d'affiner sa connaissance des entreprises pour proposer une offre au plus près de leurs préoccupations réelles.

AMPLIFIER

Faire de la prévention, ma prévention !

En 2021, l'OPPBTP a pris un nouveau tournant dans son approche digitale en faisant monter en puissance Preventionbtp.fr. Après un lancement réussi, ce site, déjà riche d'informations et de services, ambitionne d'aller plus loin en proposant un véritable parcours personnalisé qui améliore toujours plus l'expérience des utilisateurs, stimule leur engagement en prévention et les incite à passer rapidement à l'action, quel que soit leur niveau de performance et d'expertise.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis cinq ans, les entreprises du BTP n'ont cessé d'augmenter leur consommation d'informations et de services en ligne proposés par l'OPPBTP pour les accompagner au quotidien sur les chantiers. Une évolution qui prouve bien l'intérêt croissant que les professionnels trouvent dans ces outils qu'il convient d'enrichir et de développer.

Atterrissage réussi !

Fruit de plusieurs années de travail et de coconstruction avec les professionnels et leurs organisations, la nouvelle plateforme Preventionbtp.fr s'enrichit régulièrement pour correspondre à la

réalité du terrain et être toujours en adéquation avec les besoins de ses principaux utilisateurs. Mise en ligne en janvier 2021 avec succès, elle permet désormais aux professionnels d'accéder facilement et simplement à une richesse inédite de contenus prévention 100 % BTP qui couvrent tous les métiers et tous les risques. Dans une démarche d'amélioration continue, une cinquantaine d'entreprises ont également été sollicitées pour confirmer que l'ensemble des services proposés correspondent bien à leurs attentes et identifier les futures évolutions.

Des contenus de qualité

Preventionbtp.fr rassemble plus de 4 500 contenus différents. Les indexer,

les vérifier, les actualiser constitue un défi de taille. Pour y parvenir, l'OPPBTP s'est appuyé sur la technologie Paddix, communément utilisée par les grands groupes de presse. Elle permet en effet de centraliser et de stocker au même endroit toutes les informations sources pour pouvoir les transformer rapidement, selon les besoins, en une information adaptée.

Grâce à cet outil, chaque contenu, avant sa publication, passe par un circuit automatisé de quatre niveaux de validation : technique, juridique, éditoriale et politique. Des collaborateurs référents issus de chaque direction peuvent alors apporter leur contribution de façon efficace et performante. Il est également plus facile d'indexer les contenus par métier, profil, situation de travail et

FAITS MARQUANTS



#PRÉVENTION BTP EN DIRECT

Avec l'agence en ligne de l'OPPBTP, les entreprises trouvent des réponses immédiates pour les accompagner sur le terrain. Des expérimentations d'échanges directs en visio ont d'ailleurs été conduites en 2021 qui ouvrent de nouvelles perspectives de conseil en prévention.

#PREVENTIONBTP.FR

+ 20 % de visites

Mis en ligne le 18 janvier 2021, le nouveau site Preventionbtp.fr constitue la pierre angulaire de l'offre digitale de l'OPPBTP. Plus ergonomique, personnalisé et facile d'accès, il a attiré 20 % de visiteurs supplémentaires depuis son lancement.

maturité en prévention, une étape indispensable pour soutenir la volonté de l'OPPBTP d'offrir une expérience utilisateur de Preventionbtp.fr plus personnalisée.

Vers une personnalisation des parcours

Avec cette refonte majeure du site Internet, l'OPPBTP a en effet voulu placer la personnalisation au cœur de son fonctionnement pour en faire un atout majeur. Objectif : mieux répondre aux besoins immédiats des visiteurs grâce à un algorithme performant qui affiche le bon contenu au bon moment, mais également améliorer encore la capacité de l'Organisme à accompagner les professionnels sur le long terme. Cette personnalisation résulte d'éléments partagés par l'internaute lui-même. Celui-ci renseigne alors en quelques clics son profil de sorte que lors de ses visites suivantes, toutes les informations liées à son activité s'affichent automatiquement. Dans le cas où il ne souhaiterait pas le faire, l'algorithme analyse sa navigation en temps réel, enregistre la typologie des contenus qu'il a consultés afin de lui proposer, lors de sa prochaine visite, des informations en lien avec ce qui l'a précédemment intéressé. Enfin, grâce aux avancées technologiques, il est désormais possible d'être en relation régulière et de façon plus automatique avec son audience, à savoir les professionnels du BTP.

AMPLIFIER

FOCUS

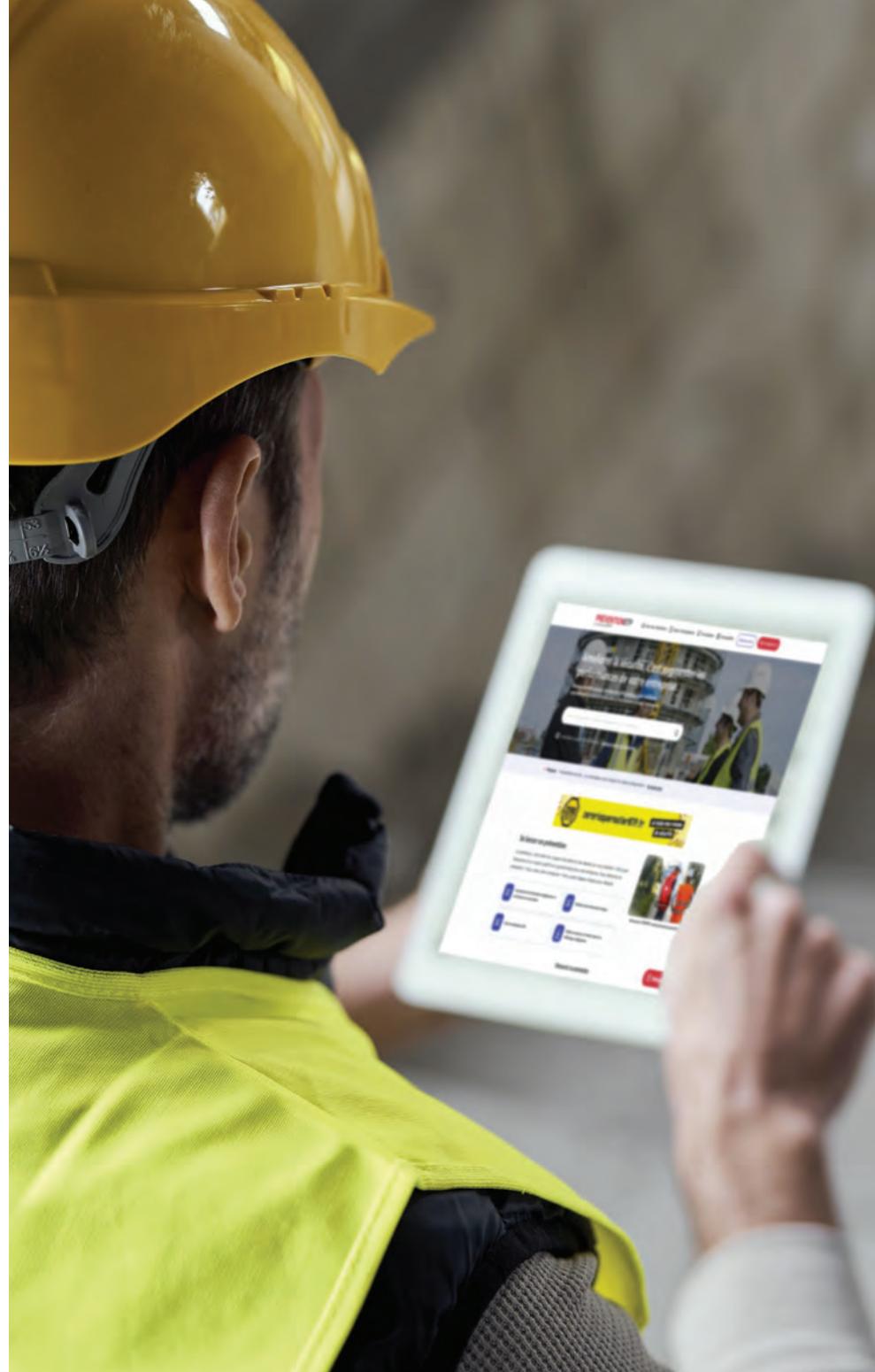
Top 5 des thématiques les plus recherchées par les pros en 2021

- ❶ **Le pilotage de la prévention dans l'entreprise (l'accueil des nouveaux arrivants, le document unique, ¼ heures sécurité, etc.).**
- ❷ **La coactivité et le PPSPS (Plan particulier de sécurité et de protection de la santé).**
- ❸ **Le risque biologique et épidémique du fait de l'épidémie de la Covid-19 encore présente.**
- ❹ **Le risque amiante.**
- ❺ **Le risque de chute de hauteur.**

Objectif : améliorer leur accompagnement et leur montée en compétences en prévention. C'est pour cette raison que l'OPPBTP utilise un outil de marketing relationnel automatisé qui permet de recontacter les visiteurs. Cela invite à découvrir du contenu et des outils pertinents, et incite à passer à l'action entre deux visites sur le site.

Observer pour comprendre les usages

Grâce à cette montée en puissance du digital dans le quotidien des professionnels du BTP, l'OPPBTP est désormais en mesure de s'appuyer sur Preventionbtp.fr et sur l'ensemble des données collectées pour mieux identifier leurs préoccupations. La navigation étant le reflet de leurs besoins et de leur maturité en prévention, cette technologie constitue un bon moyen de mesurer la progression des entreprises en la matière. D'autant que l'échantillon est suffisamment grand et l'offre suffisamment importante pour que ce soit représentatif (voir encadré ci-contre). La nature des contenus que les entreprises consomment autant que leurs usages constituent aussi une mine d'informations dont l'analyse permet de mieux orienter les actions à venir de l'OPPBTP en faisant le choix de tirer profit de ce qui fonctionne, ce qui intéresse. Par exemple, en 2021, les entreprises ont montré un fort engouement pour les vidéos (+ 24 %) et les formats pratiques comme les affiches, les guides, etc. On peut aussi savoir si elles se connectent davantage depuis un Smartphone (31 % en 2021) ou depuis un ordinateur, la semaine ou le week-end, etc. Autant d'enseignements qui donnent la tendance d'un secteur en évolution digitale et en progression prévention.



TÉMOIGNAGE



L'évolution du site Preventionbtp.fr reflète notre volonté d'exploiter la formidable capacité du digital à ouvrir la voie à de nouveaux usages et à diffuser largement les outils essentiels pour toucher tous les professionnels du secteur et stimuler leur engagement en faveur de la prévention. Notre nouvelle plateforme digitale s'inscrit dans une démarche de transformation commencée dès 2019.

STÉPHANIE BIGEON-BIENVENU,
Directrice de la communication et du digital

La prévention se joue aussi sur les réseaux sociaux

En 2021, l'OPPBTP a consolidé sa présence sur les réseaux sociaux pour en faire un vecteur privilégié de partage de la prévention. Parmi les enseignements majeurs de cette année, on peut noter l'utilisation croissante de LinkedIn par les entreprises du BTP ce qui offre à l'Organisme un moyen de communication efficace avec sa communauté. Les autres réseaux ont également été investis plus largement avec d'autres objectifs, d'autres cibles : Facebook pour la proximité, Twitter pour l'actualité. Globalement, le nombre d'abonnés aux comptes de l'OPPBTP a connu une progression constante avec une audience cumulée de plus de 58 000 professionnels. En outre, si les grandes campagnes et sujets phares restent pilotés au niveau national, l'OPPBTP a entrepris la formation en agence de ses conseillers préventeurs à l'utilisation de LinkedIn afin qu'ils deviennent des ambassadeurs de la prévention au niveau local. Objectif : valoriser les entreprises qui agissent en prévention partout sur le territoire, valoriser les pratiques d'excellence

#VIDÉO

+ 24 % de vues

Les entreprises ont montré un fort intérêt pour le format vidéo. Pédagogique, vivant et concret, celui-ci permet de diffuser plus largement les messages et faciliter leur appropriation.



#OBSERVATOIRE DES TENDANCES D'INNOVATION

Impulse Partners, CCA-BTP et l'OPPBTP se sont associés pour réaliser une étude qui décrypte les tendances d'innovation du BTP, leurs impacts sur les métiers, la sécurité, la prévention et la formation. Une analyse qui s'appuie sur une sélection de 222 start-up.

#RÉSEAUX SOCIAUX

+ 9 700 nouveaux abonnés

En 2021, l'Organisme a consolidé sa présence sur les réseaux sociaux considérés désormais comme des outils de partage de la prévention à part entière.

FOCUS

Un bracelet connecté pour prévenir les coups de chaleur

Les périodes caniculaires devenant plus fréquentes et intenses, elles sont à l'origine de coups de chaleur qui impactent de nombreux métiers du BTP. Forte de ce constat, la start-up Biodata bank, qui a intégré l'accélérateur Santé Prévention du BTP en 2019, a développé la *Heat Warning Watch Canaria™* qui permet d'analyser la température corporelle des opérateurs en temps réel. Convaincus de l'intérêt pour les professionnels du BTP de disposer de cette innovation sur chantier, BTP-PRÉVOYANCE et l'OPPBTP ont signé en 2021 une convention de partenariat avec la start-up pour la tester auprès de 850 salariés. L'expérimentation s'étant révélée concluante, le bracelet devrait être commercialisé dès 2022. « C'est une solution innovante et simple à utiliser. La phase d'expérimentation a été enrichissante et très appréciée par nos salariés », témoigne l'une des entreprises participantes.



issues du terrain en région et les partager à l'échelle nationale. Cette stratégie devrait être renforcée au sein du plan @HORIZON 2025.

Garder un œil sur les tendances

Autre champ d'innovation : la publication, en octobre, du premier Observatoire des tendances d'innovation du BTP, réalisés avec Impulse Partners et CCCA-BTP. Objectif : analyser les quelque 222 projets des start-up du BTP pour décrypter les grandes tendances de tout un secteur, leurs impacts sur les métiers, la sécurité, la prévention et la formation. En 2021, les innovations se concentraient autour de trois objectifs majeurs :

- accroître la productivité des entreprises ;
 - réaliser des ouvrages de meilleure qualité ;
 - améliorer la sécurité sur les chantiers.
- À terme, cet Observatoire sera enrichi régulièrement et diffusé sous format papier et sur Preventionbtp.fr afin de permettre à tous les acteurs de la filière, qu'ils soient industriels,

constructeurs, entreprises, grandes ou petites, mais aussi centres de formation, fédérations et organisations professionnelles, de comprendre et d'appréhender au mieux les principaux champs d'innovation à l'œuvre dans le secteur, pour en faire un vecteur de transformation positive et durable.

L'innovation au service de la prévention

Lancée en 2017, la première agence en ligne du secteur Prévention BTP En Direct connaît un succès croissant auprès des entreprises. En 2021, les 23 conseillers ont échangé avec plus de 7 000 d'entre elles. Certains appels ont d'ailleurs fait l'objet d'une expérimentation de mise en relation *via* le canal vidéo VIIIBE. La caméra du téléphone de l'appelant donne au conseiller une vue immersive de la situation. L'expert peut alors mieux se rendre compte du contexte de l'intervention pour la commenter et répondre aux questions de sécurité. Une solution séduisante qui sera déployée en 2022. Enfin, 2021 a été une année fructueuse en innovation, puisque 10 nouvelles

start-up ont intégré l'accélérateur Santé et Prévention dans le BTP animé par Impulse Partners, né en 2019 de l'alliance entre CCCA-BTP, PRO-BTP, la Fondation Excellence SMA et l'OPPBTP (voir page ci-contre). Celui-ci vise à faire émerger l'expérimentation et le déploiement de solutions innovantes pour la santé et la prévention sur les chantiers à travers quatre grandes thématiques : l'assistance et le travailleur augmenté, travailleur et chantier 4.0, la formation, la santé ou les dispositifs de gestion.

Parmi les jeunes pousses hébergées au sein de l'accélérateur, la start-up japonaise Biodata Bank, spécialisée dans l'e-santé, a imaginé un bracelet intelligent capable d'analyser la température corporelle d'un opérateur et d'éviter ainsi les coups de chaleur. L'OPPBTP et l'institution BTP-PRÉVOYANCE ont alors signé une convention de partenariat pour développer cette solution testée en 2021 auprès de 850 salariés du BTP sous l'œil attentif d'experts et médecins-conseils pour en démontrer la valeur ajoutée médicale et technique (voir ci-dessus).

START-UP INNOVANTES DANS LE BTP, CRU 2021



Trois sessions de soutenances ont pu se tenir en 2021 et ont vu l'intégration de 10 nouvelles start-up au sein de l'accélérateur Santé Prévention du BTP qui en compte désormais 55. Panorama des innovations à venir.

BUILT SOLUTIONS

Logiciel permettant d'informer les exploitants de bâtiments sur les conditions d'exploitation et de croiser les données avec la maquette de ces derniers.

Q-BOT

Robot capable de procéder à l'isolation sous plancher des sols par la projection d'une mousse isolante.

MILŒ SANTÉ

Plateforme à destination des entreprises qui intègre, pour chaque collaborateur, un passeport de santé et une fiche médicale d'urgence qui peuvent être connectés avec des objets intelligents.

NELIA

Application qui permet aux grands acteurs du BTP d'automatiser l'inspection de chantier et de prévenir les accidents en détectant les risques à temps.

ROBOTIL

Solutions d'assistance à la pose de carrelage et dallage.

AALIA

Assistant vocal qui facilite la communication entre le praticien et un patient qui ne parle pas la même langue que lui.

COME IN VR

Solutions pédagogiques immersives en réalité virtuelle qui favorisent la formation des équipes et valorisent leurs compétences.

NÉORATECH

Équipements de protection individuelle connectés pour les techniciens intervenant sur les réseaux électriques.

APPI TECHNOLOGY

Systèmes autonomes de communication mains libres conçus pour maintenir un dialogue entre les intervenants d'équipes travaillant en milieux hostiles, bruyants ou confinés. Ils détectent aussi des situations de danger et relayent des alertes de sécurité.

RÉCAP

Solution de développement, d'enrichissement et de transmission des consignes et des bonnes pratiques en santé et sécurité sur le terrain.

La compétence des collaborateurs de l'OPPBTB et l'efficacité de ses outils sont clés pour la performance de l'Organisme. Entre maintien du travail à distance en première partie d'année et retrouvailles durant la seconde, 2021 a constitué, pour les équipes, une période de transition qui a permis l'élaboration et la finalisation des grandes lignes de son nouveau plan stratégique @HORIZON 2025, lancé lors de la convention du personnel fin octobre à Saint-Malo.

Soutenir

FAVORISER UN ORGANISME
AGILE ET COMPÉTENT

Ensemble, on va plus loin !

2021 a pu se dérouler dans des conditions presque normales grâce au recours à des modes de travail à distance performants et à une gestion adaptée de l'organisation du travail. Et, si l'efficacité de ces nouveaux usages ne se dément plus, c'est tout de même avec plaisir que les équipes se sont retrouvées sur le terrain, aux côtés des entreprises et en convention pour tracer la route des cinq prochaines années.



La transformation de l'OPPBTB était un point clé du plan stratégique pour en faire une organisation dynamique, agile et compétente. Alors que le processus est en marche depuis 2015, la crise de la Covid-19 a, comme dans beaucoup d'autres secteurs, accéléré le phénomène. Avec un objectif : mieux travailler ensemble, à distance et en mobilité !

Des outils numériques au service de tous

En 2021, l'OPPBTB a continué à investir massivement dans la mise en place d'outils numériques internes pour optimiser l'efficacité des usages, répondre aux besoins des utilisateurs internes et faciliter la coopération. L'exemple le plus notable cette année est la mise en place de Paddix, un outil de gestion de contenus initialement prévu pour administrer les flux de production d'information du site Preventionbtp.fr qui s'est avéré très structurant pour tout l'Organisme (voir aussi p. 33).

C'est un bel exemple de solution numérique que l'OPPBTB cherche à systématiser afin de favoriser la transversalité de la gestion de projet, la convergence des expertises et l'émulation du travail collaboratif. Une plateforme LMS (*Learning management systems*) a également permis de faciliter la gestion des supports de formation initiale. À cela, est venu s'ajouter de nouveaux dispositifs d'accompagnement des usagers à l'utilisation des outils et applications internes, comme le lancement d'un nouveau rendez-vous hebdomadaire pour répondre aux questions, lever les freins et partager les bonnes pratiques. Ce concept a bien fonctionné en 2021 et participe activement à faciliter l'appropriation des outils par le plus grand nombre des collaborateurs, les anciens comme les nouveaux !

Des recrutements en hausse

2021 a marqué la reprise des embauches. L'OPPBTB a ainsi accueilli cette année 25 nouveaux collaborateurs qui ont su apporter, chacun dans son périmètre, un œil neuf, une

FAITS MARQUANTS

#CONVENTION DU PERSONNEL

Les collaborateurs se sont réunis à Saint-Malo pour lancer @HORIZON 2025 et dessiner les contours de sa traduction opérationnelle pour cinq ans, sous l'œil attentif de Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé.

#OUTILS NUMÉRIQUES

La crise sanitaire a favorisé l'accélération des outils numériques dans les usages professionnels. Une transformation de fond que l'OPPBTB s'emploie à mettre au profit des collaborateurs, mais également à l'ensemble de la profession du BTP.



expertise reconnue et des compétences innovantes en adéquation avec les besoins actuels et futurs de l'OPPBTB. Dans la perspective d'un nouveau plan stratégique à conduire, cette dynamique va se poursuivre en 2022. Avec le retour des réunions en présentiel, les deux séminaires d'intégration prévus pour les accueillir se sont tenus aux mois de mai et septembre. De même, la politique de formation a repris sur une dynamique comparable aux années d'avant crise, avec un cumul de plus de 1 350 jours consacrés à l'évolution des compétences des salariés en poste.

La qualité, un état d'esprit

Certifié Afnor ISO 9001 depuis 2008, l'OPPBTB a décroché cette année la qualification RNQ Qualiopi pour les activités de formation professionnelle continue (voir aussi p. 14) avec de nombreux points forts, tels que le management des compétences et le dispositif d'amélioration continue collaboratif. Ces certifications résultent d'audits tiers qui sont complétés tout au long de l'année par des audits internes réguliers. L'objectif que l'OPPBTB s'est fixé est d'analyser au moins une fois par an la totalité de son système qualité (agences et processus) afin d'assurer une meilleure réactivité dans la correction d'éventuels dysfonctionnements et de réduire la durée des audits de suivi par une tierce partie. Quant à OPPBTB, le système qui permet aux collaborateurs de participer à l'amélioration continue de l'Organisme, il a, lui aussi, retrouvé un niveau semblable aux années passées avec plus de 500 contributions enregistrées en 2021 (vs 390 en 2020).

Une convention mobilisatrice et fédératrice

Après deux ans de disette événementielle et de contacts humains réduits à leur minimum, c'est avec un plaisir non dissimulé que tous les collaborateurs de l'OPPBTB se sont retrouvés à Saint-Malo pour une convention exceptionnelle de trois jours, fin octobre 2021. Objectif : se retrouver bien sûr, mais également tracer la route, hisser les voiles et

TÉMOIGNAGE



Vous incarnez la prévention, vous êtes une véritable force de frappe sur le terrain pour assurer la prévention.

LAURENT PIETRASZEWSKI,
secrétaire d'État chargé
des Retraites et de la Santé



prendre le cap sur @HORIZON 2025, le nouveau plan stratégique de l'Organisme lancé officiellement en interne à cette occasion.

L'événement a d'abord été marqué par une introduction de Laurent Pietraszewski, secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé, dont la présence illustre la reconnaissance dont bénéficie l'OPPBTB, fruit d'un travail, d'un engagement et d'un professionnalisme sans faille. Les président et vice-président de l'OPPBTB, Giovanni Verrecchia et Jean-Marie Kerherno, ont également profité de l'occasion pour renouveler à tous la confiance du Conseil du Comité National dans l'action des équipes. Pendant les trois jours de convention, de nombreux chefs d'entreprise du BTP sont également venus nourrir la réflexion. Enfin, Michel Desjoyeaux, grand navigateur, est venu partager son expérience des longs voyages qui, à force de préparation, de mobilisation collective et d'anticipation du risque, conduisent à la victoire.



#QUALITÉ

Toujours certifié ISO 9001, l'Organisme a décroché cette année la certification Qualiopi qui atteste de la qualité de son offre de formation continue.

#RECRUTEMENT

25 nouveaux collaborateurs

Avec 25 nouveaux collaborateurs en 2021, l'Organisme a repris sa politique de recrutement pour intégrer les expertises et les compétences qui vont participer à mettre en œuvre une stratégie d'avenir tournée vers l'innovation.

3 jours sous le signe du partage

Du 18 au 20 octobre 2021, la grande famille de l'OPPBTB s'est réunie à Saint-Malo. L'occasion de revenir sur ce qui fait battre le cœur de l'Organisme et également celui de tous ses collaborateurs. Cette convention fut également un moment privilégié pour s'approprier les nouveaux enjeux du futur plan @HORIZON 2025 et commencer à en construire les bases opérationnelles.



Se retrouver

JOUR 1

Le plaisir et la joie de se rassembler, de se retrouver, étaient palpables. De quoi débuter trois jours de convention sous le signe de la bonne humeur. Dresser un bilan des cinq années passées, accueillir les nouveaux collaborateurs, partager les expériences et les succès : le premier jour a été riche d'enseignements et d'échanges.



VINCENT LAGOUEY, sous-préfet de Saint-Malo, **JEAN-MARIE KERHERNO**, président de l'OPPBTB, **JEAN-LUC BOURGEOUX**, député d'Ille-et-Vilaine, **GILLES LURTON**, maire de Saint-Malo, **LAURENT PIETRASZEWSKI**, secrétaire d'État chargé des Retraites et de la Santé, **PAUL DUPHIL**, secrétaire général de l'OPPBTB.



Préparer l'avenir



MICHEL DESJOYEUX, navigateur français

JOUR 2

Après avoir pris connaissance des enjeux et objectifs que s'est fixés l'OPPBTB dans son futur plan stratégique @HORIZON 2025 au regard des grands défis qui vont révolutionner le secteur du BTP, les collaborateurs se sont retrouvés en petits groupes afin de partager leurs interrogations, d'échanger leur point de vue et de formuler leurs questions.

Échanger



TÉMOIGNAGES



C'est vraiment formateur et enrichissant ! Je conseille vraiment l'expérience PréventionBTPenDirect !

LAURELINE BRAULT
Conseiller Prévention



La première période Covid-19 a été, paradoxalement, une période confinée mais humainement très riche avec un sentiment fort d'utilité pour les entreprises.

NICOLAS GEORGES
Conseiller Prévention



JOUR 3

Préparer l'avenir de la prévention dans le BTP, c'est avant tout jeter les bases opérationnelles du nouveau plan stratégique de l'OPPBTB, @HORIZON 2025. Paul Duphil et les membres du Codir ont donc répondu à toutes les questions qui avaient été formulées la veille. Objectif : viser le même cap, embarquer les équipes et tenir bon la barre. Pour conclure ces trois journées, le navigateur Michel Desjoyeux est venu partager les secrets qui mènent à la victoire : une bonne préparation.



J'ai un métier atypique en perpétuel changement... J'adore !

OLIVIER MALGRANGE
Responsable support utilisateur



On est sur le terrain, dans le concret, avec eux, sur leur lieu de travail... On sent les choses !

EMMANUEL FAVEY
Conseiller Prévention





LE CONSEIL DU COMITÉ NATIONAL

Le Conseil du Comité national détermine les orientations de l'Organisme, fixe le programme annuel et adopte le rapport d'activité, conformément à la politique générale de prévention et d'amélioration des conditions de travail définie par le ministre chargé du Travail et en concertation avec les organismes chargés de la santé et de la sécurité et de l'amélioration des conditions de travail. Le Secrétaire général, un représentant de la Caisse nationale d'assurance maladie et le représentant du ministre chargé du Travail assistent aux délibérations du Conseil avec voix consultative.

Gouvernance
au 20 avril 2022

Représentants des fédérations d'employeurs

CAPEB Cécile Beaudonnat/
Jean-Yves Labat (suppléant)
FFB Jean-Jacques Fleury/
Fabien Fourcade (suppléant)
FFB Frédéric Reynier/
Carole Panozzo (suppléante)
Fédération des SCOP BTP
Jean-Marie KERHERNO (président)/
Alexandre Potocki (suppléant)
FNTP Philippe Aurientis/
Éric Lefebvre (suppléant)

Représentants des organisations syndicales des salariés

CFDT Giovanni Verrecchia/
David Raguene (suppléant)
CFE-CGC BTP Henri Coquemont/
Bertrand Simard (suppléant)
CFTC Jean-Michel Vaillendet/
Antonio Piqueras (suppléant)
CGT Christian Baix (vice-président)/
Frédéric Mau (suppléant)
FO Alain Rébé/
Franck Serra (suppléant)

Représentants du ministère du Travail

Gilbert De Stefano – Chef du Bureau CT3

Représentant de la Cnam

Jean-Christophe Desplat –
Ingénieur Conseil

LES CONSEILS DES COMITÉS RÉGIONAUX

Onze conseils des comités régionaux assurent un dialogue et des échanges permanents sur la prévention. Dotés d'un rôle consultatif, ils apportent leur soutien aux actions de l'Organisme.

Tout comme le Conseil du Comité national, les conseils des comités régionaux sont composés de 20 membres (10 titulaires et 10 suppléants), répartis à parts égales entre fédérations d'employeurs (FFB, CAPEB, FNTP, Fédération des SCOP BTP) et organisations syndicales de salariés (CFDT, CFE-CGC BTP, CFTC, CGT, FO). Le responsable opérationnel du comité régional, un représentant de la caisse régionale d'assurance maladie et le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation siègent dans les conseils des comités régionaux avec voix consultative.

L'OPPBTP EN RÉGION



AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

■ **Lyon**
04 78 37 36 02
rhonealpes@oppbtp.fr
Départements : 01, 69

● **Grenoble**
04 76 46 92 68
Départements : 07, 26, 38, 73, 74

● **Clermont-Ferrand**
04 73 35 14 23
Départements : 03, 15, 42, 43, 63

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

■ **Dijon**
03 80 78 95 20
bourgognefranchecomte@oppbtp.fr
Départements : 21, 58, 71, 89, 25, 39, 70, 90

BRETAGNE

■ **Rennes**
02 99 38 29 88
bretagne@oppbtp.fr
Départements : 22, 29, 35, 56

CENTRE-VAL DE LOIRE

■ **Orléans**
02 38 83 60 21
centrevaleloire@oppbtp.fr
Départements : 18, 28, 36, 37, 41, 45

NORMANDIE

■ **Caen**
02 31 44 23 61
normandie@oppbtp.fr
Départements : 14, 50, 61

GRAND EST

■ **Nancy**
03 83 20 20 03
grandest@oppbtp.fr
Départements : 54, 55, 57, 88

● **Strasbourg**
Tél. : 03 88 31 36 00
Départements : 67, 68

● **Reims**
Tél. : 03 26 47 36 40
Départements : 10, 51, 52, 08

HAUTS-DE-FRANCE

■ **Lille**
03 20 52 13 14
hautsdefrance@oppbtp.fr
Départements : 59, 62

● **Amiens**
03 22 95 10 18
Départements : 02, 60, 80

ÎLE-DE-FRANCE

■ **Boulogne-Billancourt**
01 40 31 64 00
iledefrance@oppbtp.fr
Départements : 75, 92, 93, 94, 77, 78, 91, 95

PAYS DE LA LOIRE

■ **Nantes**
02 40 49 68 02
paysdelaloire@oppbtp.fr
Départements : 44, 49, 53, 72, 85

OCCITANIE

■ **Toulouse**
05 61 44 52 62
Départements : 09, 12, 31, 32, 46, 65, 81, 82

● **Montpellier**
04 67 63 47 50
occitanie@oppbtp.fr
Départements : 11, 30, 34, 48, 66

● **Bureaux régionaux**
■ **Agences régionales**

NOUVELLE-AQUITAINE

■ **Bordeaux**
05 56 34 03 49
aquitaine@oppbtp.fr
Départements : 24, 33, 40, 47, 64

● **Limoges**
05 55 37 51 29
centreouest@oppbtp.fr
Départements : 19, 23, 86, 87, 16, 17, 79

PACA-CORSE

■ **Marseille**
04 91 71 48 48
pacacorse@oppbtp.fr
Départements : 04, 05, 13, 84, 2A, 2B

● **Vallauris**
04 93 00 04 99
Départements : 06, 83

COMITÉ NATIONAL

25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
01 46 09 27 00
info@oppbtp.fr

Direction de la Communication de l'OPPBTP

Conception et réalisation : **magamo** — Crédits photos : OPPBTP, Simon Bourcier, Éric Chalvin/illustrations p. 43, DR, iStock, GettyImage — Impression : Siff 18 (Taverny) — Juin 2022.

**Organisme professionnel
de prévention du bâtiment
et des travaux publics**

25, avenue du Général-Leclerc
92660 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. : 01 46 09 27 00
E-mail : info@oppbtp.fr

**preventionbtp.fr
oppbtp.com**